



COFIDUR



LE MONDE DE L'ELECTRONIQUE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2009

Sommaire

• Attestation du responsable.....	2
• Comptes consolidés.....	3
• Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	33
• Comptes sociaux.....	37
• Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.....	48
• Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions Et engagements réglementés.....	52
• Honoraires des Commissaires aux comptes.....	56
• Rapport de gestion.....	57
• Rapport du Président sur le contrôle interne.....	72
• Rapport des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne.....	81
• Document d'information annuel.....	85



Société anonyme au capital de 3.019.593,50 euros
Divisé en 8.627.410 actions de 0,35 euro chacune
Siège social : 14 Rue du Viaduc
94130 Nogent sur Marne
682 038 385 RCS Créteil

Tél : 01 48 72 21 63
Fax : 01 48 72 02 96

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant en page 57, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Président Directeur Général,

Henri TRANDUC

COMPTES CONSOLIDES

Etat de la situation financière au 31 décembre 2009

BILAN - ACTIF En milliers d'euros	Note	31/12/2009 Normes IFRS	31/12/2008 Normes IFRS	31/12/2007 Normes IFRS
Ecarts d'acquisition nets		-	-	-
Immobilisations incorporelles nettes	5.1	67	131	85
Immobilisations corporelles nettes	5.2	5 916	5 585	5 275
Titres mis en équivalence		-	-	115
Actifs financiers non courants	5.3	269	146	140
Autres actifs non courants		-	-	-
Actifs d'impôts différés	5.4	654	871	907
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		6 905	6 733	6 522
Stocks nets	5.5	20 592	28 561	30 674
Créances clients et autres créances nettes	5.6	20 338	36 836	37 193
Actifs financiers de transaction		-	-	-
Actifs financiers dérivés		-	-	-
Impôts courants	5.7	340	82	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.8	10 388	5 074	4 223
Actifs détenus en vue d'être cédés		-	-	-
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		51 658	70 553	72 090
TOTAL DE L'ACTIF		58 563	77 286	78 612

BILAN - PASSIF En milliers d'euros	Note	31/12/2009 Normes IFRS	31/12/2008 Normes IFRS	31/12/2007 Normes IFRS
Capital social		3 020	3 187	3 187
Primes d'émission		1 667	1 667	1 667
Réserves consolidées		10 642	10 024	8 949
Résultat net		- 716	1 745	1 333
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	5.9	14 613	16 623	15 137
<i>Dont Part du groupe</i>		<i>13 912</i>	<i>15 766</i>	<i>14 298</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>		<i>701</i>	<i>857</i>	<i>839</i>
Emprunt Obligataire Convertible	5.10	1 379	1 351	1 298
Dettes financières à long et moyen terme	5.11	3 906	1 797	1 568
Autres passifs financiers		-	-	-
Avantage du personnel	5.12	2 260	2 841	2 783
Provisions - non courant		-	-	-
Passifs d'impôts différés	5.4	-	-	121
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		7 545	5 989	5 770
Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme	5.13	1 358	1 197	1 057
Concours bancaires	5.14	9 646	19 051	20 214
Dettes fournisseurs et autres dettes	5.15	24 504	33 987	35 969
Provisions courantes	5.16	897	439	435
Passifs financiers dérivés		-	-	-
Impôts courants		-	-	29
Autres passifs courants		-	-	-
Passifs détenus en vue d'être cédés		-	-	-
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		36 405	54 674	57 705
TOTAL DU PASSIF		58 563	77 286	78 612

COMPTES CONSOLIDES

Etat du résultat global au 31 décembre 2009

COMPTE DE RESULTAT En milliers d'euros	Note	31/12/2009 Normes IFRS	31/12/2008 Normes IFRS	31/12/2007 Normes IFRS
Chiffre d'Affaires	4.1	100 723	126 728	119 238
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		- 3 743	983	866
Production		96 980	127 711	120 104
Achats consommés	4.2	- 56 221	- 78 916	- 70 268
Marge brute		40 759	48 795	49 836
Charges externes	4.3	- 8 366	- 11 780	- 12 996
Impôts et taxes	4.4	- 2 347	- 2 622	- 2 756
Charges de personnel	4.5	- 27 174	- 28 529	- 28 966
Dotations aux amortissements	4.6	- 1 411	- 1 644	- 1 706
Dotations aux provisions	4.7	- 2 011	- 956	- 1 023
Autres produits d'exploitation	4.8	173	501	313
Autres charges d'exploitation	4.9	-62	- 531	- 298
Résultat opérationnel courant		- 438	3 235	2 402
Autres produits opérationnels	4.10	-	254	172
Autres charges opérationnelles		-	-	-
Résultat opérationnel		- 438	3 489	2 574
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		31	123	108
Coût de l'endettement financier brut	4.11	- 621	- 1 756	- 1 261
Coût de l'endettement financier net		- 590	- 1 633	- 1 153
Autres produits financiers	4.12	998	747	238
Autres charges financières	4.13	- 784	- 855	- 136
Charge d'impôt	4.14	99	53	- 159
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence		-	- 74	- 32
Résultat net des activités poursuivies		- 716	1 726	1 333
Résultat des activités abandonnées		-	19	-
Résultat net		- 716	1 745	1 333
Dont part du groupe		- 559	1 726	1 285
Dont part des intérêts minoritaires		- 157	19	48
Résultat par action				
- Résultat de base par action		- 0.06	0.20	0.15
- Résultat dilué par action		- 0.06	0.18	0.14
Résultat par action des activités poursuivies				
- Résultat de base par action		- 0.06	0.20	0.15
- Résultat dilué par action		- 0.06	0.18	0.14
ETAT DU RESULTAT GLOBAL		31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net		- 716	1 745	1 333
Ecarts de conversion		-	10	- 5
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		-	-	-
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		-	-	-
Réévaluation des immobilisations		-	-	-
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		-	-	-
Gains et pertes en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		-	-	-
Impôts		-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		0	10	- 5
Résultat global		- 716	1 755	1 328
Dont part du Groupe		- 559	1 736	1 280
Dont part des intérêts minoritaires		- 157	19	48

COMPTES CONSOLIDES

Tableau des flux de trésorerie nette au 31 décembre 2009

<i>Variation des flux de trésorerie (en milliers d'euros)</i>	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET CONSOLIDE (y compris intérêts minoritaires)	- 716	1 745	1 364
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus		74	- 32
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors actifs circulant)	1 581	2 300	2 303
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur			
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés			
Autres produits et charges calculés	- 238	- 631	- 1 215
Plus et moins values de cession	4	- 233	- 62
Profits et pertes de dilution			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	632	3 255	2 358
Coût de l'endettement financier net	592	1 633	1 153
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	- 99	- 53	159
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement financier net et impôt	1 125	4 835	3 670
Impôts sociaux	317	- 32	- 164
Augmentation des clients et autres débiteurs	17 268	- 989	2 899
Augmentation des stocks	7 961	2 136	- 2 774
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	- 9 483	- 886	- 1 872
Autres mouvements	-	116	191
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT lié à l'activité	16 063	345	- 1 720
Flux net de trésorerie généré par l'activité	17 187	5 180	1 950
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles	- 7	- 121	- 41
Décassement / acquisition immobilisations corporelles	- 426	- 2 178	- 1 051
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		893	112
Subventions d'investissements encaissés			
Décassement / acquisition immobilisations financières	- 130		- 1
Encaissement / cession immobilisations financières	6		
Incidence des variations de périmètre			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 557	- 1 406	- 982
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports			
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options			
Rachats et reventes d'actions propres			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	- 1 294	- 259	
Dividendes versés aux minoritaires			
Variation des autres fonds propres	- 83		
Encaissements provenant d'emprunts	1 403	1 333	1 003
Remboursement d'emprunts et intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	- 1 937	- 2 836	- 2 092
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 1 912	- 1 762	- 1 089
Norme IAS 39			
VARIATION DE TRESORERIE	14 719	2 012	- 120
TRESORERIE A L'OUVERTURE	- 13 977	- 15 990	- 15 870
Reclassement de trésorerie			
TRESORERIE A LA CLOTURE	742	- 13 977	- 15 990
Détail de la trésorerie de clôture :			
Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)	3 031	3 317	2 719
Disponibilités	7 356	1 756	1 504
Concours bancaires	- 2 759	- 1 724	- 2 265
Effets escomptés non échus, créances affacturées ou cédées en daily	- 6 885	- 17 326	- 17 948
TRESORERIE A LA CLOTURE	742	- 13 977	- 15 990

COMPTES CONSOLIDES

Tableau de variation des capitaux propres au 31 Décembre 2009

CAPITAUX PROPRES En milliers d'euros	Part du Groupe							
	Capital	Réserves liées au capital	Titres Auto-Détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres part des Minoritaires	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31 décembre 2006	2 916	1 667	- 512	8 950	0	13 021	792	13 813
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres au 31 décembre 2006 corrigés	2 916	1 667	- 512	8 950	0	13 021	792	13 813
Opérations sur capital	271			-271		-		-
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus			134	- 134				
Dividendes								
Autres mouvements				-3		-3		-3
Résultat net de l'exercice				1 285		1 285	47	1 332
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-5	- 5		-5
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (Résultat global)				1 285	-5			
Variations de périmètre								
Capitaux propres au 31 décembre 2007	3 187	1 667	- 378	9 827	-5	14 298	839	15 137
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres au 31 décembre 2007 corrigés	3 187	1 667	- 378	9 827	-5	14 298	839	15 137
Opérations sur capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus			95	-95		-		-
Dividendes				-259		-259		-259
Autres mouvements				-10		-10		-10
Résultat net de l'exercice				1 726		1 726	19	1 745
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					10	10		10
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (Résultat global)				1 726	10			
Variations de périmètre								
Capitaux propres au 31 décembre 2008	3 187	1 667	- 283	11 189	5	15 765	858	16 623
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres au 31 décembre 2008 corrigés	3 187	1 667	- 283	11 189	5	15 765	858	16 623
Opérations sur capital	-167		283	-116		-		-
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus								
Dividendes				- 1 294		- 1 294		- 1 294
Résultat net de l'exercice				- 559		- 559	- 157	- 716
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres								
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (Résultat global)				- 559				
Variations de périmètre								
Capitaux propres au 31 décembre 2009	3 020	1 667	0	9 220	5	13 912	701	14 613

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

PRESENTATION

Le groupe COFIDUR est un acteur de référence sur les marchés français de la sous-traitance électronique et de la fabrication de circuits imprimés.

La holding, COFIDUR est une société anonyme de droit français cotée à Paris sur le marché Eurolist d'Euronext (Compartiment C, code ISIN FR 0000054629-CFDR)

Les comptes consolidés de l'exercice 2009 ont été arrêtés par le conseil d'administration de COFIDUR SA, le 29 avril 2010.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Le 6 mars 2009, la société EMS Finance qui détenait 1.000.000 d'actions et 2.000.000 de droits de vote (représentant respectivement 10,98% du capital et 19,60% des droits de vote) de la société COFIDUR, a exercé la totalité du droit de préemption dont elle disposait au titre d'un pacte d'actionnaires conclu le 7 avril 2005 et s'est rendu acquéreur des 1.959.660 actions détenues par CALYON SA et des 1.968.070 actions détenues par le Groupe ESCA au prix de 0,70 euro par action COFIDUR.

Conformément à la réglementation applicable, la société EMS Finance, agissant de concert avec ses associés, a déposé une offre publique d'achat simplifiée au prix de 0,78 euro par action qui a été ouverte du 9 au 22 juin 2009. A la clôture de l'exercice, la société EMS FINANCE et ses associés détenaient 51.64% du capital et 55.59% des droits de vote.

- Le 30 juin 2009, l'assemblée générale mixte de la société COFIDUR a décidé l'annulation de 478 381 actions autodétenues, représentant 5.25% du capital. En conséquence, le capital social a été réduit de 167 433.35 euros pour être ramené de 3 187 026.85 euros à 3 019 593.50 euros divisé en 8 627 410 actions de 0.35 euros de nominal

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Contexte général

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers du groupe sont établis selon le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) élaboré par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing Interpretation Committee).

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes 2009 sont celles publiées au journal officiel de l'union européenne (JOUE) au 31 décembre 2009 et dont l'application est obligatoire à cette date. Elles peuvent être consultées sur le site internet de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

- Nouvelles normes, révisions et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009 :

IFRS 8 (secteurs opérationnels), qui se substitue à IAS 14 (information sectorielle), prévoit la présentation d'informations financières relatives aux secteurs opérationnels du groupe. Les conséquences du changement de méthode consécutif à sa première application sont décrites dans la note 3 de l'annexe.

IAS 1 révisée modifie la structure des états financiers, principalement en réservant le tableau de variation des capitaux propres aux seules transactions avec les actionnaires. Les autres composantes étant regroupées dans un nouvel état appelé « état du résultat global ».

IFRS 7 amendée améliore les informations à fournir sur les instruments financiers.

Les normes IAS 23 révisée (activation des coûts d'emprunts des actifs éligibles) et IFRS 2 révisée (Paiements fondés sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulation) n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du groupe.

- Nouvelles normes, révisions et interprétations d'applications optionnelles à compter du 1^{er} janvier 2009

Le groupe n'a anticipé aucun des nouveaux textes adoptés par l'union européenne et dont l'application sera obligatoire à compter du 1er janvier 2010 (IFRS 3 révisée, IAS 27, IAS 39 amendée...)

Par ailleurs, les comptes de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte actuel de crise économique et financière, notamment pour la valorisation des actifs tels que les stocks, les créances clients et les passifs. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, il a été pris pour hypothèse que la crise serait limitée dans le temps. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque clôture sur la base de perspectives économiques à long terme et de la meilleure appréciation de la direction du groupe dans un contexte de visibilité réduite. Il en résulte que la valeur à terme de ces actifs et passifs, pourrait s'avérer différente des estimations de ces éléments, traduites dans les comptes 2009. Dans ce contexte de visibilité réduite, à ce jour, nous n'avons pas identifié d'élément susceptible de remettre en cause le principe de continuité de l'exploitation retenu à la clôture.

1.2 Méthodes de consolidation

Les entreprises détenues à plus de 50% sont intégrées globalement.

Les entreprises dans lesquelles COFIDUR exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable sont consolidées par mises en équivalence.

La liste des sociétés composant le périmètre est annexée en note 2.

1.3 Immobilisations incorporelles

Elles sont quasi uniquement constituées de logiciels acquis pour de faibles valeurs unitaires et amortis linéairement sur 3 ans.

Le groupe n'a pas identifié d'autres actifs répondant aux définitions et critères de comptabilisation de la norme IAS 38.

1.4 Immobilisations corporelles

Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les coûts d'emprunts ainsi que les frais d'acquisition sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions d'équipements sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location » sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la

valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

Amortissements

Les amortissements sont généralement calculés suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production. La durée est fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Durées d'utilisation en année		
Constructions	(1)	10 - 20
Agencements et installations		10 - 15
Matériels et outillages	(2)	5-15
Matériels informatiques		3- 5
Matériels de transports		3-5

(1) Les amortissements des biens immobiliers sont calculés selon la méthode linéaire sous déduction d'une valeur résiduelle estimée.

(2) Les amortissements des matériels industriels significatifs sont calculés selon des méthodes linéaires ou autres déterminées par référence à leurs durées d'utilisation estimées.

1.5 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. L'évolution des conditions d'utilisation ou la baisse significative des rendements attendus constituent les principaux indices de pertes de valeurs.

1.6 Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du résultat

En l'absence d'un marché actif, les titres non consolidés sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition, que le groupe estime représentatif de leur juste valeur. Leur valeur d'utilité est généralement appréciée en fonction de la quote-part de situation nette détenue (éventuellement retraitée) et des perspectives de rentabilité. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée.

1.7 Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé sur la base du prix moyen pondéré (PMP). Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

1.8 Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales selon la méthode du report variable. Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Hormis les indemnités de départ à la retraite, les actifs d'impôts différés significatifs ne sont constatés que si la société ou le groupe a une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures.

En l'absence d'une visibilité suffisante sur les bénéfices imposables futurs, les impôts différés actifs sur les déficits reportables ne sont pas constatés.

Les impôts différés sont présentés à l'actif et au passif du bilan dans les éléments non courants.

Les actifs et passifs d'impôts exigibles sont classés en éléments courants.

1.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires ainsi que les parts d'OPCVM de trésorerie qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur.

1.10 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions est imputé directement en augmentation de capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins values de cession n'affectent pas le résultat de l'exercice.

1.11 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

1.12 Engagements de retraites et assimilés

Dans le cadre des régimes à prestations définies et, conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés.

En ce qui concerne les régimes à cotisations définies (régime générale et retraites complémentaires) le groupe n'a pas d'autre obligation que le versement des primes qui sont prises en compte dans le résultat de la période.

1.13 Emprunt obligataire convertible

La valeur de la composante dette et de la composante capitaux propres ont été déterminées lors de la première application des normes IAS 32 et 39 au 1^{er} janvier 2005. La juste valeur de la composante dette a été calculée en actualisant cette dernière au taux moyen des obligations privées. Les incidences de l'actualisation sur la période ou l'exercice sont constatées en produits et charges financiers. (Note 5.10)

1.14 Concours bancaires courants

En application de la norme IAS 32, les concours bancaires courants intègrent les financements de créances commerciales. De ce fait, les effets escomptés non échus ainsi que les créances affacturées et cédées en Dailly ont été reclassées en créances clients à l'actif et en crédits à court terme au passif pour le même montant.

1.15 Contribution Economique Territoriale (CET)

Introduit par la loi de Finance 2010 en remplacement de la taxe professionnelle, la CET est constituée de :

- La Contribution Foncière des entreprises (CFE) assise sur la valeur locatives des biens passibles d'une taxe foncière.

- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des entreprises (CVAE), égale à 1.5% de ajoutée

Par ailleurs, la CET est plafonnée à 3% de la valeur ajoutée.

En l'état de ses travaux d'analyse, le groupe estime que ce changement fiscal consiste essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français sans en changer globalement la nature. En conséquence, la CET due à partir de 2010 devrait être classée en charges opérationnelles comme la taxe professionnelle en 2009.

NOTE 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

NOM/ADRESSE/ACTIVITE/N° SIREN	% DETENTION AU 31/12/09	Méthode de consolidation	% DETENTION AU 31/12/08
Société mère du Groupe – Holding			
COFIDUR SA - 14 Rue du Viaduc 94130 - NOGENT-SUR-MARNE SIREN : 682 038 385 00048	-	IG	-
COFIDUR EMS SA (anciennement CEL; montage de cartes et intégration) 79 Rue Saint Mélaïne - BP 60435 - 53004 - LAVAL Cedex SIREN : 348 552 415 00021	99,99%	IG	99,99%
COFIDUR ELECTRONIQUE SA détenue par COFIDUR EMS (montage de cartes)Z.I. de Périgueux-Boulazac - Rue Firmin Bouvier - 24 759 BOULAZAC Cedex SIREN : 379 703 093 00011	83,12%	IG	83,12%
TEHCI RHONE ALPES SA (circuits imprimés) Z.A. du Truisson - Le Pré Chabert - 73240 - SAINT GENIX SUR GUIERS SIREN : 390 909 547 00015	99,98%	IG	99,98%

Evolution du périmètre

Le périmètre de consolidation n'a pas connu d'évolution au cours de l'exercice 2009.

Sociétés exclues du périmètre :

- COFIDUR CITEL HK LIMITED, société de droit Hong-Kongais détenue à 50% par COFIDUR EMS
- COFIDUR CITEL SHANGHAI ELECTRONICS MANUFACTURING, détenue à 100% par COFIDUR CITEL HK.

L'incidence des activités de ces sociétés sur le chiffre d'affaires et le résultat consolidé n'est pas significative.

A titre d'information, le tableau suivant présente les principaux agrégats des comptes de l'exercice 2008 :

En milliers d'euros	COFIDUR CITEL HONG KONG 2008	COFIDUR CITEL SHANGHAI 2008	COFIDUR CITEL HONG KONG 2009	COFIDUR CITEL SHANGHAI 2009
			ESTIMATIONS NON AUDITEES	ESTIMATIONS NON AUDITEES
Chiffres d'affaires	0	1 617	0	2 300
Résultats nets	- 3	18	-1	90
Capitaux propres	- 24	312		
Actifs immobilisés	206	90		
Total des bilans	215	1 157		

NOTE 3 SECTEURS OPERATIONNELS

Le suivi opérationnel des activités du groupe s'effectue principalement par entité juridique.

En conséquence la première application, au 1^{er} janvier 2009, de la norme IFRS 8, a conduit à scinder le secteur d'activité EMS (sous-traitance électronique) afin de présenter distinctement les activités des sociétés COFIDUR EMS et COFIDUR PM. Elle n'a pas eu d'incidence sur la valeur des actifs et passifs présentés au bilan.

Les quatre secteurs d'activités présentés sont les suivants :

- La société holding COFIDUR SA
- La société COFIDUR EMS : Sous-traitance électronique
- La société COFIDUR PM : Sous-traitance électronique
- La société TECHCI : Fabrication de circuits imprimés

Les états présentés reprennent les données propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante ; la colonne « éliminations » regroupe la suppression des opérations et comptes entre les différents secteurs.

Par ailleurs, les états des exercices précédents ont été retraités afin de présenter les quatre secteurs d'activités.

3.1 Comptes de résultat

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2009 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Elim.	Total
Chiffre d'affaires	12 215	1 950	26 592	65 435	- 5 469	100 723
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	- 212		- 2 028	- 1 503		- 3 743
Production	12 003	1 950	24 564	63 932	- 5 469	96 980
Achats consommés	- 5 422	-	- 13 610	- 40 667	3 478	- 56 221
Marge brute	6 581	1 950	10 954	23 265	- 1 991	40 759
Charges externes	- 1 894	- 642	- 2 825	- 4 995	1 990	- 8 366
Impôts et taxes	- 316	- 80	- 662	- 1 290	1	- 2 347
Charges de personnel	- 4 334	- 1 246	- 8 101	- 13 493		- 27 174
Dotation aux amortissements	- 622	- 58	- 350	- 381		- 1 411
Dotation aux provisions	93	23	- 170	- 1 956		- 2 011
Autres produits d'exploitation	46	20	20	87		173
Autres charges d'exploitation	-	- 9	- 36	- 17		- 62
Résultat opérationnel courant	- 446	- 43	- 1 170	1 221	0	- 438
Autres produits opérationnels						-
Autres charges opérationnelles						-
Résultat opérationnel	- 446	- 43	- 1 170	1 221		- 438
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1	88		1	- 59	31
Coût de l'endettement financier brut	- 91	- 3	- 205	- 381	59	- 621
Coût de l'endettement financier net	- 90	85	- 205	- 380	0	- 590
Autres produits financiers	66	27	281	624		998
Autres charges financières	- 15	- 55	- 81	- 633		- 784
Charge d'impôt	- 54	135	249	- 231		99
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence						-
Résultat net des activités poursuivies	- 539	148	- 926	601		- 716
Résultat des activités abandonnées						-
Résultat net	- 539	148	- 926	601		- 716
Dont part du groupe	- 539	148	- 770	601		- 559
Dont part des intérêts minoritaires			- 157			- 157

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2008 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Elim.	Total
Chiffre d'affaires	14 836	2 300	36 627	80 341	- 7 375	126 728
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	171	-	- 35	847		983
Production	15 007	2 300	36 592	81 188	- 7 375	127 711
Achats consommés	- 6 831	-	- 21 429	- 55 574	4 918	- 78 916
Marge brute	8 176	2 300	15 163	25 614	- 2 457	48 795
Charges externes	- 2 152	- 452	- 4 542	- 7 085	2 450	- 11 780
Impôts et taxes	- 417	- 68	- 817	- 1 326	7	- 2 622
Charges de personnel	- 4 426	- 1 469	- 8 129	- 14 505		- 28 529
Dotation aux amortissements	- 613	- 63	- 354	- 614		- 1 644
Dotation aux provisions	- 75	- 20	- 524	- 338		- 956
Autres produits d'exploitation	151	-	159	191		501
Autres charges d'exploitation	- 111	- 8	- 173	- 239		- 531
Résultat opérationnel courant	534	220	784	1 697	0	3 235
Autres produits opérationnels	-	-	-	254		254
Autres charges opérationnelles	-	-	-	-		-
Résultat opérationnel	534	220	784	1 951	0	3 489
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4	175	-	-	- 56	123
Coût de l'endettement financier brut	- 192	- 6	- 595	- 1 018	56	- 1 756
Coût de l'endettement financier net	- 189	169	- 595	- 1 018	0	- 1 633
Autres produits financiers	4	3	98	642		747
Autres charges financières	- 111	- 53	- 141	- 550		- 855
Charge d'impôt	- 14	505	- 34	- 405		53
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	-	- 74		- 74
Résultat net des activités poursuivies	224	844	112	546		1 726
Résultat des activités abandonnées	-	-	-	19		19
Résultat net	224	844	112	565		1 745
Dont part du groupe	224	844	93	565		1 726
Dont part des intérêts minoritaires	-	-	19	-		19

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2007 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Elim.	Total
Chiffre d'affaires	14 098	2 300	40 146	68 000	- 5 306	119 238
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	- 37	-	1 316	- 413		866
Production	14 061	2 300	41 462	67 587	- 5 306	120 104
Achats consommés	- 5 924	- 1	- 25 576	- 41 701	2 934	- 70 268
Marge brute	8 137	2 299	15 886	25 886	- 2 372	49 836
Charges externes	- 2 018	- 444	- 4 429	- 8 477	2 372	- 12 996
Impôts et taxes	- 436	- 71	- 853	- 1 396		- 2 756
Charges de personnel	- 4 317	- 1 357	- 8 681	- 14 611		- 28 966
Dotation aux amortissements	- 731	- 70	- 326	- 579		- 1 706
Dotation aux provisions	- 169	- 11	- 628	- 216		- 1 023
Autres produits d'exploitation	95	3	214	1		313
Autres charges d'exploitation	- 20	-	- 278	-		- 298
Résultat opérationnel courant	540	348	906	607	0	2 402
Autres produits opérationnels	-	-	-	172		172
Autres charges opérationnelles	-	-	-	-		-
Résultat opérationnel	540	348	906	779	0	2 574
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	142	-	-	- 34	108
Coût de l'endettement financier brut	- 169	- 8	- 523	- 595	34	- 1 261
Coût de l'endettement financier net	- 169	134	- 523	- 595	0	- 1 153
Autres produits financiers	-	-	94	144		238
Autres charges financières	-	- 52	- 42	- 42		- 136
Charge d'impôt	- 11	12	- 150	- 10		- 159
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	-	- 32		- 32
Résultat net des activités poursuivies	360	443	286	243		1 333
Résultat des activités abandonnées	-	-	-	-		-
Résultat net	360	443	286	243		1 333
Dont part du groupe	360	443	238	243		1 285
Dont part des intérêts minoritaires	-	-	48	-		48

3.2 Etats de situation financière (Bilans)

ACTIF AU 31 DECEMBRE 2009 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Eliminations	Total
Ecarts d'acquisition nets						
Immobilisations incorporelles nettes	14		21	31		67
Immobilisations corporelles nettes	2 610	10	2 682	614		5 916
Titres mis en équivalence						
Actifs financiers non courants	1	23	12	233		269
Autres actifs non courants						
Actifs d'impôts différés	66	46	273	269		654
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	2 691	79	2 988	1 147		6 905
Stocks nets	1 330		9 437	9 825		20 592
Créances clients et autres créances nettes	2 281	2 285	8 941	9 871	- 3 040	20 338
Actifs financiers de transaction						
Actifs financiers dérivés						
Impôts courants			340			340
Trésorerie et équivalents de trésorerie	243	3 281	14	6 850		10 388
Actifs détenus en vue d'être cédés						
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	3 854	5 566	18 732	26 546	- 3 040	51 658
TOTAL DE L'ACTIF					- 3 040	58 563

PASSIF AU 31 DECEMBRE 2009 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Eliminations	Total
Capital social						3 020
Primes d'émission						1 667
Réserves consolidées						10 642
Résultat net						- 716
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES						14 613
<i>Dont Part du groupe</i>						<i>13 912</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>						<i>701</i>
Emprunt Obligataire Convertible		1 379				1 379
Dettes financières à long et moyen terme	762		3 072	72		3 906
Autres passifs financiers						
Avantage du personnel	368	137	858	897		2 260
Provisions – non courant						
Passifs d'impôts différés						
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	1 130	1 516	3 930	969		7 545
Part moins d'1 an des dettes financières à L et M T	479		666	213		1 358
Concours bancaires	423		4 055	5 168		9 646
Dettes fournisseurs et autres dettes	2 361	438	9 452	15 293	- 3 040	24 504
Provisions courantes	32		120	745		897
Passifs financiers dérivés						
Impôts courants						
Autres passifs courants						
Passifs détenus en vue d'être cédés						
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	3 295	438	14 293	21 419	- 3 040	36 405
TOTAL DU PASSIF					- 3 040	58 563

ACTIF AU 31 DECEMBRE 2008 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Eliminations	Total
Ecarts d'acquisition nets						
Immobilisations incorporelles nettes	29		30	71		131
Immobilisations corporelles nettes	2 852	66	1 737	930		5 585
Titres mis en équivalence						
Actifs financiers non courants	1		17	128		146
Autres actifs non courants						
Actifs d'impôts différés	119	54	341	357		871
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	3 001	120	2 125	1 487		6 733
Stocks nets	1 654		12 868	14 039		28 561
Créances clients et autres créances nettes	5 678	2 951	12 182	21 548	- 5 523	36 836
Actifs financiers de transaction						
Actifs financiers dérivés						
Impôts courants			82			82
Trésorerie et équivalents de trésorerie	283	3 713	707	372		5 074
Actifs détenus en vue d'être cédés						
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	7 614	6 664	25 839	35 958	- 5 523	70 553
TOTAL DE L'ACTIF					- 5 523	77 286

PASSIF AU 31 DECEMBRE 2008 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Eliminations	Total
Capital social						3 187
Primes d'émission						1 667
Réserves consolidées						10 024
Résultat net						1 745
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES						16 623
<i>Dont Part du groupe</i>						<i>15 766</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>						<i>857</i>
Emprunt Obligataire Convertible		1 351				1 351
Dettes financières à long et moyen terme	949		586	262		1 797
Autres passifs financiers						
Avantage du personnel	483	160	1 049	1 150		2 841
Provisions – non courant						
Passifs d'impôts différés						
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	1 432	1 511	1 635	1 412		5 989
Part moins d'1 an des dettes financières à L et M T	407	53	384	353		1 197
Concours bancaires	3 273		7 667	8 111		19 051
Dettes fournisseurs et autres dettes	2 823	384	13 656	22 646	- 5 523	33 987
Provisions courantes	32		193	213		439
Passifs financiers dérivés						
Impôts courants						
Autres passifs courants						
Passifs détenus en vue d'être cédés						
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	6 536	437	21 900	31 324	- 5 523	54 674
TOTAL DU PASSIF					- 5 523	77 286

ACTIF AU 31 DECEMBRE 2007 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Eliminations	Total
Ecarts d'acquisition nets						85
Immobilisations incorporelles nettes	38		15	32		85
Immobilisations corporelles nettes	2 159	118	1 378	1 620		5 275
Titres mis en équivalence			115			115
Actifs financiers non courants	1		16	123		140
Autres actifs non courants						
Actifs d'impôts différés	133	47	342	385		907
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	2 331	166	1 866	2 159		6 522
Stocks nets	1 426		12 751	16 497		30 674
Créances clients et autres créances nettes	5 731	3 036	16 503	16 142	- 4 220	37 193
Actifs financiers de transaction						
Actifs financiers dérivés						
Impôts courants						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	144	2 979	32	1 069		4 223
Actifs détenus en vue d'être cédés						
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	7 301	6 015	29 286	33 708	- 4 220	72 090
TOTAL DE L'ACTIF					- 4 220	78 612

PASSIF AU 31 DECEMBRE 2007 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Eliminations	Total
Capital social						3 187
Primes d'émission						1 667
Réserves consolidées						8 949
Résultat net						1 333
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES						15 137
<i>Dont Part du groupe</i>						<i>14 298</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>						<i>839</i>
Emprunt Obligataire Convertible		1 298				1 298
Dettes financières à long et moyen terme	493	53	490	532		1 568
Autres passifs financiers						
Avantage du personnel	443	140	1 046	1 153		2 783
Provisions - non courant						
Passifs d'impôts différés				121		121
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	936	1 491	1 536	1 806		5 770
Part moins d'1 an des dettes financières à L et M T	359	56	268	375		1 057
Concours bancaires	3 165		11 512	5 537		20 214
Dettes fournisseurs et autres dettes	2 639	383	13 132	24 035	- 4 220	35 969
Provisions courantes	89		249	98		435
Passifs financiers dérivés						
Impôts courants			29			29
Autres passifs courants						
Passifs détenus en vue d'être cédés						
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	6 251	439	25 190	30 046	- 4 220	57 705
TOTAL DU PASSIF					- 4 220	78 612

3.3 Tableaux des flux de trésorerie

<i>Variation des flux de trésorerie au 31/12/2009 (en milliers d'euros)</i>	Circuits Imprimés	Holding	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Total
OPERATIONS D'EXPLOITATION					
RESULTAT NET CONSOLIDE (y compris intérêts minoritaires)	- 539	148	- 926	601	- 716
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus					
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors actifs circulant)	526	36	278	741	1 581
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur					
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés					
Autres produits et charges calculés	- 18	81	- 191	- 110	- 238
Plus et moins values de cession			4		4
Profits et pertes de dilution					
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	- 31	265	- 834	1 232	632
Coût de l'endettement financier net	91	- 85	205	381	592
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	54	- 135	- 249	231	- 99
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement financier net et impôt	114	46	- 879	1 844	1 125
Impôts sociaux		143	317	- 143	317
Augmentation des clients et autres débiteurs	3 635	771	2 830	10 032	17 268
Augmentation des stocks	324		3 428	4 209	7 961
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	- 522	- 50	- 3 227	- 5 684	- 9 483
Autres mouvements					
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT lié à l'activité	3 436	864	3 348	8 415	16 063
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 550	910	2 469	10 259	17 187
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles	- 1		- 6		- 7
Décassement / acquisition immobilisations corporelles	- 312	- 3	- 87	- 24	- 426
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles					
Subventions d'investissements encaissés					
Décassement / acquisition immobilisations financières		- 23	- 2	- 105	- 130
Encaissement / cession immobilisations financières			6		6
Incidence des variations de périmètre					
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 313	- 26	- 89	- 129	- 557
OPERATIONS DE FINANCEMENT					
Augmentation de capital ou apports					
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options					
Rachat et reventes d'actions propres					
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		- 1 294			- 1 294
Dividendes versés aux minoritaires					
Variation des autres fonds propres	- 39		- 45		- 83
Encaissements provenant d'emprunts	183		1 220		1 403
Remboursement d'emprunts et intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	- 571	- 21	- 635	- 710	- 1 937
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 427	- 1 315	540	- 710	- 1 912
VARIATION DE TRESORERIE	2 810	- 431	2 920	9 420	14 719
TRESORERIE A L'OUVERTURE	- 2 991	3 713	- 6 961	- 7 738	- 13 977
Reclassement de trésorerie					
TRESORERIE A LA CLOTURE	- 180	3 281	- 4 040	1 682	742
Détail de la trésorerie de clôture :					
Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)		3 031			3 031
Disponibilités	242	250	14	6 850	7 356
Concours bancaires	- 1		- 777	- 1 981	- 2 759
Effets escomptés non échus, créances affacturées ou cédées en daily	- 421		- 3 277	- 3 187	- 6 885
TRESORERIE A LA CLOTURE	- 180	3 281	- 4 040	1 682	742

<i>Variation des flux de trésorerie au 31/12/2008 (en milliers d'euros)</i>	Circuits Imprimés	Holding	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Total
OPERATIONS D'EXPLOITATION					
RESULTAT NET CONSOLIDE (y compris intérêts minoritaires)	224	844	112	565	1 745
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus				74	74
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors actifs circulant)	647	83	773	798	2 300
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur					
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés					
Autres produits et charges calculés	- 93	55	- 475	- 118	- 631
Plus et moins values de cession	- 5		22	- 250	- 233
Profits et pertes de dilution					
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	773	982	432	1 069	3 255
Coût de l'endettement financier net	189	- 169	595	1 018	1 633
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	14	- 505	33	405	- 53
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement financier net et impôt	976	308	1 060	2 492	4 835
Impôts sociaux		499	- 32	- 499	- 32
Augmentation des clients et autres débiteurs	- 74	97	4 378	- 5 388	- 989
Augmentation des stocks	- 228		- 108	2 472	2 136
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	120	1	381	- 1 389	- 886
Autres mouvements	130	- 11	- 26	23	116
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT lié à l'activité	- 52	586	4 593	- 4 781	345
Flux net de trésorerie généré par l'activité	924	893	5 653	- 2 289	5 180
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles	- 11		- 30	- 80	- 121
Décassement / acquisition immobilisations corporelles	- 1 200	- 11	- 811	- 156	- 2 178
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	116		91	687	893
Subventions d'investissements encaissés					
Décassement / acquisition immobilisations financières					
Encaissement / cession immobilisations financières					
Incidence des variations de périmètre					
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 1 095	- 11	- 750	451	- 1 406
OPERATIONS DE FINANCEMENT					
Augmentation de capital ou apports					
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options					
Rachat et reventes d'actions propres					
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		- 259			- 259
Dividendes versés aux minoritaires					
Variation des autres fonds propres					
Encaissements provenant d'emprunts	828	3	503		1 333
Remboursement d'emprunts et intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	- 623	108	- 886	- 1 435	- 2 836
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	205	- 148	- 383	- 1 435	- 1 762
VARIATION DE TRESORERIE	32	734	4 520	- 3 272	2 012
TRESORERIE A L'OUVERTURE	- 3 023	2 979	- 11 480	- 4 466	- 15 990
Reclassement de trésorerie					
TRESORERIE A LA CLOTURE	- 2 991	3 713	- 6 960	- 7 738	- 13 977
Détail de la trésorerie de clôture :					
Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)		3 317			3 317
Disponibilités	282	395	707	372	1 756
Concours bancaires	- 2		- 905	- 818	- 1 724
Effets escomptés non échus, créances affacturées ou cédées en daily	- 3 271		- 6 762	- 7 292	- 17 326
TRESORERIE A LA CLOTURE	- 2 991	3 713	- 6 960	- 7 738	- 13 977

<i>Variation des flux de trésorerie au 31/12/2007 (en milliers d'euros)</i>	Circuits Imprimés	Holding	S/Trait. COFI PM	S/Trait. COFI EMS	Total
OPERATIONS D'EXPLOITATION					
RESULTAT NET CONSOLIDÉ (y compris intérêts minoritaires)	360	443	286	275	1 364
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus				- 32	- 32
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors actifs circulant)	848	81	579	795	2 303
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur					
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés					
Autres produits et charges calculés	- 81	- 2	- 177	- 955	- 1 215
Plus et moins values de cession	- 32		- 30		- 62
Profits et pertes de dilution					
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 095	522	658	83	2 358
Coût de l'endettement financier net	169	- 134	523	595	1 153
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	11	- 20	150	18	159
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement financier net et impôt	1 275	368	1 331	696	3 670
Impôts sociaux		8	- 164	- 8	- 164
Augmentation des clients et autres débiteurs	- 1 430	- 1 162	- 455	5 946	2 899
Augmentation des stocks	48		- 1 397	- 1 425	- 2 774
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	- 174	- 45	22	- 1 675	- 1 872
Autres mouvements	111	2	48	30	191
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT lié à l'activité	- 1 445	- 1 197	- 1 946	2 868	- 1 720
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 170	- 829	- 615	3 564	1 950
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles	- 34		- 7		- 41
Décassement / acquisition immobilisations corporelles	- 112	- 6	- 508	- 426	- 1 051
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	52		60		112
Subventions d'investissements encaissés					
Décassement / acquisition immobilisations financières			- 1		- 1
Encaissement / cession immobilisations financières					
Incidence des variations de périmètre					
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 94	- 6	- 456	- 426	- 982
OPERATIONS DE FINANCEMENT					
Augmentation de capital ou apports					
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options					
Rachat et reventes d'actions propres					
Dividendes versés aux actionnaires de la mère					
Dividendes versés aux minoritaires					
Variation des autres fonds propres					
Encaissements provenant d'emprunts		3	700	300	1 003
Remboursement d'emprunts et intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	- 651	131	- 695	- 877	- 2 092
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 651	134	5	- 577	- 1 089
VARIATION DE TRESORERIE	- 915	- 694	- 1 066	2 553	- 120
TRESORERIE A L'OUVERTURE	- 2 106	3 672	- 10 380	- 7 057	- 15 870
Reclassement de trésorerie					
TRESORERIE A LA CLOTURE	- 3 021	2 979	- 11 480	- 4 468	- 15 990
Détail de la trésorerie de clôture :					
Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)		2 719			2 719
Disponibilités	144	260	32	1 069	1 504
Concours bancaires	- 2		- 2 218	- 45	- 2 265
Effets escomptés non échus, créances affacturées ou cédées en dailly	- 3 163		- 9 293	- 5 492	- 17 948
TRESORERIE A LA CLOTURE	- 3 021	2 979	- 11 480	- 4 468	- 15 990

3.4 Zones géographiques

Le groupe réalise l'essentiel de ses activités pour des donneurs d'ordres français.

A titre d'information, le chiffre d'affaires par zones géographiques est le suivant :

En milliers d'euros	France	UE	USA	Autres	Total
31/12/2009	97 307	2 193	11	1 212	100 723
31/12/2008	124 700	883	15	1 130	126 728
31/12/2007	117 146	707	58	1 327	119 238

NOTE 4 COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2009

4.1 Chiffres d'affaires et résultats par secteurs d'activités

	Chiffre d'Affaires	Chiffre d'Affaires	Résultat Opérationnel courant	Résultat Opérationnel Courant	Résultat Opérationnel	Résultat Opérationnel	Résultat Net	Résultat Net
	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
Sous Trait. COFI PM	26 592	36 627	- 1 170	784	- 1 170	784	- 926	112
Sous Trait. COFI EMS	65 436	80 341	1 221	1 697	1 221	1 951	601	565
Circuits Imprimés	12 215	14 835	- 446	534	- 446	534	- 539	224
Holding	1 950	2 300	- 43	220	- 43	220	148	844
Elimination	- 5 470	- 7 375	-	-	-	-	-	-
Groupe	100 723	126 728	- 438	3 235	- 438	3 489	- 716	1 745

4.2 Achats consommés

	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Achats de matières premières	- 50 386	- 71 645	- 68 396
Variation de stocks matières	- 2 654	- 2 992	2 075
Sous traitance achats	- 3 181	- 4 279	- 3 947
Total	- 56 221	- 78 916	- 70 268

4.3 Charges externes

	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Achats de consommables	- 1 649	- 1 826	- 1 866
Locations	- 1 100	- 865	- 878
Entretien et réparations	- 1 341	- 1 413	- 1 607
Sous-traitance	- 497	- 562	- 613
Assurances	- 587	- 612	- 671
Autres services extérieurs	- 29	- 38	- 25
Intérim	- 663	- 3 747	- 4 497
Honoraires	- 578	- 500	- 512
Publicité	- 85	- 83	- 86
Transports	- 1 122	- 1 353	- 1 390
Missions réceptions	- 317	- 392	- 418
Frais de télécommunication	- 187	- 205	- 204
Frais bancaires	- 156	- 123	- 174
Autres frais divers	- 56	- 61	- 55
Total	- 8 366	- 11 780	- 12 996

4.4 Impôts et taxes

	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Taxe Professionnelle	- 1 051	- 1 266	- 1 264
Taxe Foncière	- 341	- 298	- 277
Formation Professionnelle	- 298	- 303	- 348
Taxe Apprentissage	- 147	- 156	- 152
Organic	- 185	- 215	- 201
Autres Taxes	- 325	- 384	- 514
Total	- 2 347	- 2 622	- 2 756

4.5 Charges de personnel

	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Salaires et traitements	- 19 534	- 20 344	- 20 787
Charges sociales	- 7 640	- 8 023	- 8 157
Participation des salariés	-	- 162	- 22
Total	- 27 174	- 28 529	- 28 966

4.6 Dotation aux amortissements

	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Immobilisations incorporelles	- 71	- 75	- 98
Immobilisations corporelles	- 925	- 1 150	- 1 169
Immobilisations en crédits bail	- 414	- 419	- 439
Total	- 1 411	- 1 644	- 1 706

4.7 Dotation aux provisions

	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Actif circulant stocks	- 1 723	- 300	- 421
Actif circulant clients	- 117	-	-
Risques et charges (NOTE 5.16)	- 652	- 406	- 436
Indemnités de départs en retraite	- 238	- 300	- 261
Reprises de provisions non utilisées	719	50	96
Total	- 2 011	- 956	- 1 023

4.8 Autres produits d'exploitation

	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Produits divers de gestion courante	98	51	45
Cessions d'immobilisations	-	394	111
Pénalités sur marchés	1	34	132
Subvention exploitation	32	-	-
Reprise subvention équipement	22	22	-
Autres produits exceptionnels	20	-	25
Total	173	501	313

4.9 Autres charges d'exploitation

	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Cessions d'immobilisations	- 4	- 434	- 50
Pénalités sur marchés	- 5	- 72	- 220
Autres charges	- 53	- 25	- 28
Total	- 62	- 531	- 298

4.10 Autres produits opérationnels

	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Indemnité de résiliation de bail	-	-	172
Cession de locaux industriels	-	254	-
Total	-	254	172

4.11 Coût de l'endettement financier brut

	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Intérêts sur emprunts	- 117	- 92	- 54
Intérêts sur crédits baux	- 37	- 43	- 57
Intérêts sur BFR	- 467	- 1 621	- 1 150
Autres produits et charges	-	-	-
Total	- 621	- 1 756	- 1 261

4.12 Autres produits financiers

	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Rachats d'obligations convertibles	27	3	1
Gains de change	968	744	237
Autres produits financiers	3	-	-
Total	998	747	238

4.13 Autres charges financières

	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Actualisation Emprunt Obligataire Convertible	- 55	- 53	- 52
Pertes de change	- 729	- 802	- 84
Autres charges financières	-	-	-
Total	- 784	- 855	- 136

4.14 Charges d'impôts

	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Impôts sociaux	317	- 32	- 164
Impôts différés	- 218	85	5
Impôts consolidés	99	53	- 159

Taux effectif d'imposition	COFIDUR	COFIDUR	COFIDUR	TECHCI	Total
	SA	EMS	PM		
Résultats nets consolidés	148	601	- 926	- 539	- 716
Retraitements de consolidation	65	- 177	1 053	- 69	872
Résultats sociaux	213	424	127	- 608	156
Charges (+) ou Produits (-) d'impôts sociaux constatées par les sociétés intégrées	- 143	143	0	0	0
Charges (+) ou Produits (-) d'Impôts sociaux constatées par les sociétés non intégrées	0	0	- 317	0	- 317
Résultats non taxés ou taxés au taux réduit	0	0	0	0	0
Déficits reportés en arrière	0	0	939	0	939
Retraitements fiscaux	- 118	4	- 1 176	26	- 1 264
Résultats taxables au taux courant	95	428	- 427	- 582	- 486
Taux courant d'impôt en France	33,33 %	33,33 %	N/A	N/A	N/A
Impôt théorique au taux courant français	32	143	0	0	175
Utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	-32	- 143	0	0	- 175
Impôt au taux courant	0	0	0	0	0
Crédits d'impôts	0	0	0	0	0
Impôt au taux réduit	0	0	0	0	0
Charge d'impôt exigible	0	0	0	0	0
Résultats nets sociaux avant impôt	70	567	- 190	- 608	- 161
Charges (+) ou Produits (-) d'impôts constatés	- 143	143	- 317	0	- 317
Taux facial d'impôt ramené au résultat avant impôt	0,00%	25,22 %	0,00%	0,00%	N/A
Déficits reportables en avant des sociétés du groupe intégré (1)	23 063	0	0	0	23 063
Déficits reportables antérieurs à l'intégration	0	0	0	158	158
Déficits reportables en avant des sociétés non intégrées	0	0	427	0	427
Déficits reportables en arrière des autres sociétés	0	0	0	0	0
Cumul des déficits reportables	23 063	0	0	0	23 648

(1) Les sociétés COFIDUR EMS et COFIDUR SA ont opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice 2005 et la société TECHCI est entrée dans le périmètre au 1^{er} janvier 2009. Les déficits reportables du groupe intégré s'élèvent à 23.1 M€. En l'absence d'une visibilité suffisante sur les bénéfices imposables futurs, les impôts différés actifs sur les déficits reportables ne sont pas activés.

NOTE 5. BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

5.1 Immobilisations incorporelles nettes

	31/12/2008 IFRS	Augmentation	Diminution	Périmètre	31/12/2009 IFRS
Logiciels	987	7			994
Autres	80				80
Valeurs brutes	1 067	7			1 074
Amortissements	937	71			1 008
Valeurs nettes	131				67

5.2 Immobilisations corporelles nettes

	31/12/2008 IFRS	Augmentation	Diminution	Périmètre	31/12/2009 IFRS
Terrain	148		(2) - 118		30
Terrain en C.B.	-	(1) 551			551
Construction	1 683		(2) - 658		1 025
Construction en cours	0				0
Construction en C.B.	0	(1) 1 471			1 471
Matériel Industriel	14 686	541	- 55		15 172
Matériel Industriel en cours	467	16	- 377		106
Matériel Industriel en C.B.	1 354	180			1 533
Installation Agencement	2 467	94	(2) - 356		2 205
Matériel de Transport	52				52
Matériel de Bureau	1 032	20			1 052
Matériel de Bureau en C.B.	167		- 167		0
Mobilier	308				308
Avances et acomptes	-	5			5
Valeurs brutes	22 364	2 878	- 1 731		23 510
Amortissements	16 779	1 341	- 523		17 595
Valeurs nettes	5 585				5 916

(1) Fin décembre 2009, la société COFIDUR PM a refinancé les bâtiments industriels exploités à Périgueux dans le cadre d'une opération de « Lease Back » pour un montant de 2 022 K€(1). Conformément à la norme IAS 17, les constructions et terrains cédés ont été sortis de l'actif (2) et la plus value réalisée (1 174 K€) a été enregistrée en produits constatés d'avance (NOTE 5.15) pour être étalée sur la durée du contrat de crédit bail (10 ans).

Information sur les Crédits Baux

Nature du bien	Valeur d'origine	Valeur nette Comptable	Emprunts restant à la Clôture			Total	Valeur de Rachat
			- 1 an	+ 1 an – 5 ans	+ 5 ans		
Matériel Industriel	1 533 296	690 175	348 598	256 763	-	605 361	15 333
Bâtiment Industriel	2 022 000	2 022 000	120 659	721 267	1 180 074	2 022 000	1

5.3 Actifs financiers non courants

	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
COFIDUR CITEL HONG KONG (Note 2)	215	110	106
Dépôts et cautionnements	54	36	34
Total	269	146	140

5.4 Actifs d'impôts différés

Les impôts différés calculés au taux de 33.33 % sont compensés par entités fiscales.

	12/2009 ACTIF IFRS	12/2009 PASSIF IFRS	12/2008 ACTIF IFRS	12/2008 PASSIF IFRS
Indemnités de départ à la retraite	753	-	947	-
Amortissements dérogatoires	- 17	-	- 24	-
Autres décalages temporaires	- 82	-	- 52	-
Total net	654	-	871	-

5.5 Stocks nets

	12/2009 Valeurs brutes IFRS	12/2009 Provisions IFRS	12/2009 Valeurs nettes IFRS	12/2008 Valeurs nettes IFRS	12/2007 Valeurs nettes IFRS
Matières premières	14 548	- 2 667	11 881	16 130	19 224
En cours	7 630	- 109	7 521	10 986	10 411
Produits finis	1 218	- 28	1 190	1 445	1 039
	23 396	- 2 804	20 592	28 561	30 674

5.6 Créances clients et autres créances nettes

	12/2009 Valeurs brutes IFRS	12/2009 Valeurs nettes IFRS	12/2008 Valeurs nettes IFRS	12/2007 Valeurs nettes IFRS
Créances clients	8 367	8 116	16 442	16 156
Effets escomptés non échus	535	535	812	2 144
Créances cédées en Dailly	929	929	3 728	2 770
Créances affacturées	5 421	5 421	12 786	13 034
Dépôts de garantie sur affacturage	2 260	2 260	1 303	1 196
Créances sur cessions d'immobilisations	2 000	2 000	-	-
Créances diverses	841	841	1 481	1 513
Avances sur commandes	23	23	16	57
Charges constatées d'avance	212	212	268	323
Total	20 589	20 338	36 836	37 193

5.7 Impôts courants

	12/2009 IFRS	12/2008	12/2007 IFRS
Créances sur déficits reportés en arrière	340	-	-
Imposition forfaitaire annuelle	-	-	-
Impôts sociaux	-	82	-
Total	340	82	-

5.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	12/2009 IFRS	12/2008	12/2007 IFRS
Disponibilités	7 357	1 757	1 505
Valeurs mobilières de placement (1)	3 031	3 317	2 718
Total	10 388	5 074	4 223

(1) Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie ; Instruments financiers de niveau 2 (Evaluation basée sur des données observables sur le marché) au sens de la norme IFRS 7. Elles sont valorisées à leur valeur de marché au 31 décembre 2009. A cette date, les comptes du groupe n'intégraient pas d'autre instrument financier (actif ou passif) valorisé à la juste valeur.

5.9 Capitaux propres

5.9.1 Capital social

Le capital social, entièrement libéré, se compose de 8 627 410 actions de 0.35 € de nominal.

5.9.2 Capital potentiel : Emprunt obligataire convertible (NOTE 5.10)

5.10 Emprunt obligataire convertible

Caractéristiques générales de l'emprunt après modification du contrat d'émission approuvé par l'assemblée générale des obligataires du 30/07/2004	En nombre de titres	En Milliers €
Emission initiale, prime de remboursement incluse du 4 juin 1998	687 500	28 116
Obligations convertibles rachetées au cours des exercices 2002 à 2007	- 384 848	- 15 729
Obligations converties au cours des exercices 2003 et 2004	- 233 118	- 9 528
Annulation de la prime de remboursement sur les OC restantes après le 1/10/04		- 300
Incidence de l'actualisation de l'emprunt inscrite en capitaux propres au 01/01/05 (IAS 39)		- 1 500
Incidence de l'actualisation de la dette au titre des exercices 2005 à 2007		227
Intérêts dus au titre des exercices 2004 à 2007 versables « in fine »		12
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2007 à sa valeur de remboursement	69 534	1 298
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2008 (1)	- 150	- 3
Intérêts 2008 payables « in fine »		3
Actualisation de la dette au 31/12/08		53
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2008 à sa valeur de remboursement	69 384	1 351
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2009 (1)	- 1 504	- 27
Intérêts 2009 payables « in fine »		3
Actualisation de la dette au 31/12/09		52
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2009 à sa valeur de remboursement	67 880	1 379

Les valeurs des composantes dettes et capitaux propres ont été déterminées lors de la première application des normes IAS 32 et 39 au 1^{er} janvier 2005. La composante dette a été évaluée en procédant à son actualisation au taux moyen des obligations privées.

Au cours de l'exercice 2009, la société COFIDUR a procédé à l'annulation de 1 504 obligations convertibles suite à leur rachat sur le marché au cours moyen de 1.31 Euros.

Au 31 décembre 2009, la valeur de remboursement de l'emprunt est de 2 515 K€.

Echéance, intérêts, amortissement et conversion	
Echéance	31 décembre 2024
Intérêt annuel	0.1% payable « in fine » à la date d'échéance
Amortissement normal	En totalité le 31 décembre 2024 par remboursement au prix d'émission soit 36.82€
Amortissement anticipé	Possible : <ul style="list-style-type: none"> • par rachats en bourse et offres publiques ; • lorsque moins de 10% des obligations restent en circulation ; • lorsque la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action durant une période de 10 bourses consécutives comprises parmi les 20 jours de bourse avant la date de mise en remboursement excède 120% du prix de remboursement anticipé.
Conversion	A tout moment à raison de 1 action pour 1 obligation

5.11 Dettes financières à long et moyen terme

En Milliers €		12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Emprunts bancaires	Echéance à deux - cinq ans	1 748	1 299	876
Emprunts bancaires	Echéance à plus de cinq ans	-	-	26
Emprunts sur contrats de crédits baux	Echéance à deux - cinq ans	978	498	666
Emprunts sur contrats de crédits baux	Echéance à plus de cinq ans	1 180	-	-
Total		3 906	1 797	1 568

Les dettes financières n'intègrent aucun engagement ou clause de remboursement anticipé liée aux résultats des filiales ou du groupe (Covenant financier et Trigger Event).

5.12 Avantage du personnel

En Milliers €	12/2008 IFRS	Augmentation	Diminution Montants Utilisés	Diminution (Montants repris) Non utilisés	Hypothèses Actuarielles (1)	12/2009 IFRS
Provisions pour départs à la retraite	2 841	238	100	52	668	2 260

Dans le cadre des régimes à prestations définies et, conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés. Chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale qui est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement les hypothèses suivantes :

- Des âges de départ à la retraite par catégories de salariés (de 62 à 65 ans)
- Un taux d'actualisation financière (5.09%)
- Un taux moyen de revalorisation des salaires (2.5%)
- Des taux de rotation du personnel par catégories de salariés (de 1% à 4 %)
- Des charges sociales au taux de 45% des indemnités brutes de départs

(1) Conformément à la norme IAS 19 et suite à une publication de l'IASB du mois d'août 2009 visant à interdire le recours au taux d'intérêt des obligations assimilables au trésor (OAT), le groupe a procédé à une revue de l'ensemble des hypothèses actuarielles retenues pour la valorisation de ses engagements de retraite.

Incidence sur les provisions et le résultat de l'exercice	Taux retenus	Incidence En K€
Modification du taux d'actualisation : IBOXX € Corporate AA 10+ (Référence européenne en matière de taux de rendement des obligations privées de première catégorie) en lieu et place d'un taux basé sur l'OAT	5.09 % contre 3.90 % en 2008	307
Modification du taux de revalorisations des salaires : (Ajustement sur les taux moyens pratiqués par les sociétés du groupe dans le contexte économique actuel)	2.50 % contre 3.90 % en 2008	361
Reprises de provisions constatées au 31/12/2009		668
Impôts différés		- 223
Incidence sur le résultat (2)		445

(2) Les écarts actuariels ont été intégralement constatés dans le résultat de l'exercice

Evolution des engagements sur l'exercice :

En Milliers €	12/2009 IFRS
Solde à l'ouverture	2 841
Droits acquis	128
Charges d'intérêts	111
Reprises de provisions liées à des départs en retraite	- 100
Autres reprise de provisions (départs pour autres motifs)	- 52
Ecarts actuariels	- 668
Solde à la clôture	2 260

Dans le cadre des régimes à cotisations définies (régime générale et retraites complémentaires) le groupe n'a pas d'autre obligation que le versement des primes qui ont été comptabilisées dans le résultat de l'exercice.

5.13 Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme

En Milliers €		12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Emprunts bancaires	Echéance à moins d'un an	876	817	563
Emprunts sur contrats de crédits baux	Echéance à moins d'un an	469	370	453
Autres		12	10	41
Total		1 358	1 197	1 057

5.14 Concours bancaires

	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Comptes bancaires créditeurs	2 761	1 724	2 266
Effets escomptés non échus	535	812	2 144
Créances cédées en dailly	929	3 728	2 770
Créances affacturées	5 421	12 787	13 034
	9 646	19 051	20 214

Conformément aux normes IAS 32 et 39, les effets escomptés non échus ainsi que les créances affacturées et cédées en Dailly ont été reclassés en créances clients à l'actif pour 6 885 K€ et en concours bancaires au passif pour le même montant.

5.15 Dettes fournisseurs et autres dettes

	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
Dettes fournisseurs	13 178	25 232	25 726
Avances sur commandes	2 999	800	2 678
Dettes fiscales et sociales	7 108	7 747	7 386
Dettes sur immobilisations	-	128	43
Autres dettes	6	19	53
Produits constatés d'avance (1)	1 213	61	83
	24 504	33 987	35 969

(1) Dont étalement de la plus value sur le «Lease Back» des bâtiments industriels de Périgueux : 1 174 K€ (NOTE 5.2)

5.16 Provisions courantes

En Milliers €	12/2008 IFRS	Augmentation	Diminution Montants Utilisés	Diminution Montants repris Non utilisés	12/2009 IFRS
Litiges sur affaires	32	504	-	-	536
Garanties	406	148	193	-	361
Total	439	652	193	-	897

NOTE 6 EFFECTIFS

	12/2009	12/2008	12/2007
Cadres	104	114	110
Etam	214	223	213
Ouvriers	464	489	513
Total	782	826	836

NOTE 7 DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION

La totalité des droits accumulés au 31 décembre 2009 s'élève à 76 028 heures.

Conformément à l'avis rendu par le Conseil national de la comptabilité en octobre 2004, le groupe n'a constaté aucune provision à ce titre.

NOTE 8 REMUNERATIONS VERSEES AUX ORGANES DE DIRECTION

Les activités exercées par les mandataires sociaux pour le conseil d'administration ne font l'objet d'aucune rémunération.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 s'élèvent à 9 000 €.

Au titre des contrats de travail contractés antérieurement à leur nomination au conseil d'administration :

Le montant brut des rémunérations versées aux deux membres salariés du Conseil d'Administration et, pris en charges par la société COFIDUR SA, s'élève à 310 001 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2009.

NOTE 9 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les dirigeants ne sont pas rémunérés par les filiales pour leurs mandats sociaux.

Les indemnités de départ allouées à Monsieur Henri Tranduc, Président Directeur Général de la société COFIDUR SA sont décrites en note 10.

Les actifs et passifs financiers entre parties liées, au sens de la norme IAS 24, se limitent au cout des titres et avances consenties à COFIDUR CITEL HONG KONG pour 215 K€.

Il n'y a pas d'opération significative avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital de la société COFIDUR SA.

NOTE 10 ENGAGEMENTS, CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES

- Engagements donnés en garantie de financements portant sur des biens immobilisés

	COFIDUR	COFIDUR EMS	COFIDUR PM	TEHCI	2009 Risques à la clôture (1)
Garanties données par COFIDUR SA à ses filiales au profit d'organismes financiers	3 037				3 037
Garanties données par les filiales sur des matériels		80	349	233	662
Garanties données par les filiales sur des fonds de commerce		9	976	103	1 088
Garanties données par les filiales sur des biens immobiliers			388		388
Hypothèque données par les filiales sur des biens immobiliers				414	414
Total	3 037	89	1 713	750	5 589

(1) Montants des redevances, loyers et annuités restant à rembourser.

- Engagements donnés en garantie de financements portant sur des actifs circulants

Les sociétés de la branche EMS ont consenties des garanties (gages sur stocks) portant au 31 décembre 2009, sur 4 900 K€ de valeurs d'exploitation en couverture de lignes de crédits bancaires octroyées pour un montant de 2 236 K€ et utilisées à hauteur de 2 236 K€.

- Engagements donnés aux dirigeants

L'assemblée générale du 20 juin 2008 a approuvé les conditions de performance liées au versement d'une indemnité de départ à Monsieur Henri TRANDUC, Président du Conseil d'Administration de la société COFIDUR. Son montant sera égal à 0.6% de la variation positive entre le montant des capitaux propres tels qu'ils apparaîtront dans les derniers comptes consolidés précédents son départ et ceux des comptes clos au 31 décembre 2001. L'indemnité ne pourra être supérieure à sa dernière rémunération brute annuelle.

NOTE 11 FACTEURS DE RISQUE

11.1 Risque de marchés

- Le groupe n'est exposé à aucun risque significatif lié aux marchés financiers.
- Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie.
- L'endettement bancaire concerne exclusivement les filiales et ne présente pas, à notre connaissance de risque particulier.
- Les emprunts à taux variables sont négligeables et n'exposent pas le groupe en cas de fortes variations.

11.2 Risque de change

Le groupe dispose des lignes de couverture à terme nécessaires pour couvrir ses engagements nets en devises. Au 31 décembre 2009, ces lignes n'étaient pas utilisées.

11.3 Risque de liquidité

Le groupe estime ne pas être exposé au risque de non remboursement de ses dettes à court terme en raison de sa structure financière et de sa capacité à mobiliser, le cas échéant, de nouveaux financements.

Les échéances des passifs financiers du groupe sont présentées ci-dessous :

En K€	Total	Echu	Moins de 3 mois	3 à 12 Mois	1 à 5 ans	> 5 ans
Crédits Baux	2 627		133	336	978	1 180
Emprunts et dettes financières	4 016		97	764	640	2 515
Fournisseurs	13 178	5 276	7 876	26		
Autres dettes	10 112	59	4 323	5 730		
Concours bancaires	9 646		9 646			
Total	39 579	5 335	22 075	6 856	1 618	3 695

Les principales sources de financement du besoin en fonds de roulement (BFR) sont les suivants

En K€	Plafond de financement	Utilisation
Concours bancaires courants	101	19
Cessions de créances loi Dailly	7 500	929
Effets escomptés non échus	6 500	535
Affacturage	26 400	5 421
Lignes de financements sur stocks	2 236	2 236
Emprunts à moyen et long terme affectés au financement du BFR	1 000	1 000
Total	43 737	10 139

11.4 Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme l'impact qu'aurait des défaillances des contreparties sur les flux futurs d'entrées ou de sorties de trésorerie en fonction des actifs financiers détenus.

Les filiales du groupe ont mis en place une politique de suivi de leurs risques crédit client et les créances pour lesquelles il existe un risque font l'objet d'une dépréciation. A la clôture de l'exercice, il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit.

L'échéancier des créances est présenté ci après :

En K€	Total	Non échues et non dépréciées	ECHUES ET NON DEPRECIES				
			< 30 jours	30 – 60 jours	60 – 90 jours	90 – 120 jours	> 120 jours
Créances clients	17 044	14 794	320	309	326	208	1 087
Autres créances	3 294	3 294					
Total	20 338	18 088	320	309	326	208	1 087

Les créances à plus de 120 jours sont détenues sur des grands comptes et les filiales concernées estiment que ces retards de paiements ne sont pas de nature à remettre en cause leur recouvrement. Par ailleurs, ces créances se compensent partiellement avec des dettes fournisseurs échues dans le cadre de prestations réciproques.

11.5 Risque métier

Les activités du groupe comportent deux risques majeurs :

- La délocalisation croissante des productions électroniques
- La concentration du chiffre d'affaires entre un nombre limité de donneurs d'ordre

Ils sont susceptibles de remettre en question la rentabilité des activités du groupe à court et moyen terme puisque le carnet de commande offre une visibilité limitée (de 3 à 12 mois selon les affaires).

NOTE 12 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(En milliers d'euros)	CABINET		PROGESTION		CONSEIL		AUDIT & SYNTHESE	
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Commissariat aux comptes								
- Emetteur	27,2	26,0	100%	100%	32,0	26,0	100%	100%
- Filiales intégrées globalement	128,2	125,8	100%	100%	0	0		
- Autres diligences								
TOTAL	155,4	151,8	100%	100%	32,0	26,0	100%	100%

NOTE 13 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date d'arrêt des états financiers, le groupe n'a pas connaissance de litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité du groupe, sa situation financière et son patrimoine.

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR S.A.

Société Anonyme

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

PROGESTION
111, rue Cardinet
75017 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR S.A.
Société Anonyme
RCS CRETEIL B 682 038 385
14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société COFIDUR S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes

consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe I.1 « Contexte général » de la note I « Principes comptables » de l'annexe concernant le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice résultant de la première application de la norme IFRS 8 et précisant que les conséquences de ce changement de méthode sont mentionnées dans la note 3 « Secteurs opérationnels » de l'annexe.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques tel que cela est mentionné au paragraphe I.1 « Contexte général » de la note I. « Principes comptables » de l'annexe. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- la note 1.8 « Impôts » de l'annexe aux comptes consolidés précise « qu'en l'absence d'une visibilité suffisante sur les bénéfices imposables futurs, les impôts différés actifs sur les déficits reportables ne sont pas constatés ». Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses sous-tendant la non activation des impôts différés concernés,
- la note 5.12 « Avantage du personnel » de l'annexe aux comptes consolidés précise que le groupe a procédé à une revue de l'ensemble des hypothèses actuarielles retenues pour la valorisation de ses engagements de retraite. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues, de leur correcte application ainsi que de la bonne information donnée dans les notes annexes.

COFIDUR S.A.

*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2009*

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le

Les commissaires aux comptes

PROGESTION

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Michel BACHETTE-PEYRADE

Associé

Benoît GILLET

Associé gérant

Olivier GUÉDON

Associé

COMPTES SOCIAUX

Bilan au 31 décembre 2009

ACTIF en milliers d'euros	MONTANTS BRUTS	AMORT. PROVISIONS	2009	2008	2007
Immobilisations incorporelles	13	13	-	-	-
Immobilisations corporelles	178	167	10	15	12
Titres de participation	7 127		7 127	7 127	7 127
Titres détenus en autocontrôle	-	-	-	282	378
Autres immobilisations financières	23		23		
ACTIF IMMOBILISE	7 341	180	7 160	7 424	7 517
Clients et comptes rattachés	832		832	1 643	1 521
Autres créances	1 419		1 419	1 271	1 490
Valeurs mobilières de placement	3 031		3 031	3 317	2 718
Disponibilités	250		250	395	260
Charges constatées d'avance	34		34	37	26
ACTIF CIRCULANT	5 566		5 566	6 664	6 015
TOTAL DE L'ACTIF	12 906	180	12 726	14 088	13 532

PASSIF en milliers d'euros	2009	2008	2007
Capital	3 020	3 187	3 187
Prime d'émission	1 667	1 667	1 667
Réserve légale	431	431	431
Autres	3 079	3 194	3 194
Report à nouveau	1 363	1 840	1 730
Résultat de l'exercice	213	817	369
CAPITAUX PROPRES	9 773	11 136	10 578
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		-	-
Emprunts obligataires convertibles	2 515	2 568	2 571
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47	45	70
Dettes fiscales et sociales	287	339	313
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	105		
DETTES	2 953	2 952	2 954
TOTAL DU PASSIF	12 726	14 088	13 532

COMPTES SOCIAUX

Compte de résultat au 31 décembre 2009

COMPTE DE RESULTAT En milliers d'euros	2009	2008	2007
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 950	2 300	2 300
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges			
Achats matières premières, approvisionnements			
Autres achats, charges externes	696	511	504
Impôts et taxes et versements assimilés	80	68	71
Salaires et traitements	768	910	852
Charges sociales	479	559	505
Dotations amortissements sur immobilisations	7	8	14
Autres charges	9	8	
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 89	237	354
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés	59	56	34
Reprises sur provisions transferts de charges			
Différences positives change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	29	119	108
Dotations financières amortissements, provisions	-	96	134
Intérêts et charges assimilées	3	3	3
Différences négatives de change			
Charges nettes S/Cession			
RESULTAT FINANCIER	86	76	6
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	- 3	313	359
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	73	5	3
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions			
RESULTAT EXCEPTIONNEL	73	5	3
Participation salariés aux fruits de l'expansion			
Impôts sur les bénéfices	- 143	- 499	- 7
RESULTAT NET	213	817	369

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Le 6 mars 2009, la société EMS Finance qui détenait 1.000.000 d'actions et 2.000.000 de droits de vote (représentant respectivement 10,98% du capital et 19,60% des droits de vote) de la société COFIDUR, a exercé la totalité du droit de préemption dont elle disposait au titre d'un pacte d'actionnaires conclu le 7 avril 2005 et s'est rendu acquéreur des 1.959.660 actions détenues par CALYON SA et des 1.968.070 actions détenues par le Groupe ESCA au prix de 0,70 euro par action COFIDUR.

Conformément à la réglementation applicable, la société EMS Finance, agissant de concert avec ses associés, a déposé une offre publique d'achat simplifiée au prix de 0,78 euro par action qui a été ouverte du 9 au 22 juin 2009. A la clôture de l'exercice, la société EMS FINANCE et ses associés détenaient 51.64% du capital et 55.59% des droits de vote.

- Le 30 juin 2009, l'assemblée générale mixte de la société COFIDUR a décidé l'annulation de 478 381 actions autodétenues, représentant 5.25% du capital. En conséquence, le capital social a été réduit de 167 433.35 euros pour être ramené de 3 187 026.85 euros à 3 019 593.50 euros divisé en 8 627 410 actions de 0.35 euros de nominal

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des immobilisations correspond à leur coût d'acquisition. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les coûts d'emprunts ainsi que les frais d'acquisition sont exclus du coût d'entrée.

Les frais d'entretien sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

Logiciels	1 à 3 ans
Agencements et Aménagements	10 ans
Matériels de Transport	5 ans
Matériels de Bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Participations

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est généralement appréciée en fonction de la quote-part de situation nette détenue (éventuellement retraitée), des perspectives de rentabilité et du potentiel économique de la filiale considérée.

A la clôture de l'exercice 2009 la valeur nette de chacune des participations était inférieure à la quote-part de situation nette détenue.

Autocontrôle

Les actions sont destinées à :

- La régularisation de cours,
- L'attribution aux salariés,
- La remise d'actions à titre d'échange.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations sont évaluées en fonction de la valeur d'inventaire estimée de la participation et de la capacité de la filiale concernée à rembourser ces avances.

Autres créances

Une provision est constatée lorsque le recouvrement d'une créance est partiellement ou totalement compromis. La valeur d'inventaire est étudiée au cas par cas, indépendamment de l'état des procédures en cours.

Emprunt obligataire

L'emprunt obligataire convertible est comptabilisé au passif à sa valeur de remboursement.

NOTE 2. BILAN

2.1 Immobilisations incorporelles

En milliers €	01/01/2009	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2009
Logiciels	13			13
Amortissements	13			13
Valeurs nettes	0			0

2.2 Immobilisations corporelles

En milliers €	01/01/2009	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2009
Installations générales	47			47
Matériels de transport	10			10
Matériels de bureaux	48	3		51
Mobilier	70			70
Valeurs brutes	175	3		178
Amortissements	160	8		167
Valeurs nettes	15			10

2.3 Titres de participation

- Tableau des mouvements :

En milliers €	01/01/2009	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2009
Valeurs brutes	7 127			7 127
Provisions	0			0
Valeurs nettes	7 127			7 127

2.4 Titres détenus en autocontrôle

En milliers €	01/01/2009	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2009
Valeurs brutes	5 927		5 927	0
Provisions	5 645		5 645	0
Valeurs nettes	282		282	0

En date du 30 juin 2009, l'assemblée générale mixte de la société COFIDUR a décidé l'annulation de 478 381 actions auto détenues, représentant 5.25% du capital.

2.5 Créances Clients

Les créances clients sont exclusivement constituées des prestations rendues aux filiales et ont une échéance inférieure à 12 mois.

2.6 Autres créances

En milliers €	2009	2009	2008
	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
- Comptes courants filiales	1 411	1 411	1 265
- Autres	8	8	6
Total	1 419	1 419	1 271

2.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie et sont valorisées à leurs valeurs liquidatives à la date de clôture de l'exercice.

2.8 Capitaux propres

- Variation des capitaux propres*

	Capital	Primes Emission	Réserves	Report à nouveau	Résultat Exercice	Total
Situation au 31/12/2008	3 187	1 667	3 625	1 840	817	11 136
Résultat N-1	-	-	-	817	- 817	-
Dividendes distribués (1)	-	-	-	- 1 294	-	- 1 294
Réduction de capital (annulation des titres d'autocontrôle)	- 167	-	- 115	-	-	- 282
Résultat exercice	-	-	-	-	213	213
Situation au 31/12/2009	3 020	1 667	3 510	1 363	213	9 773

(1) L'assemblée générale du 30 juin 2009 a décidé la distribution d'un dividende de 0.15 euro par action.

A la date d'arrêté des comptes, le capital est constitué de 8.627.410 actions de 0.35 €.

2.9 Emprunt obligataire convertible

Caractéristiques générales de l'emprunt après modification du contrat d'émission approuvé par l'assemblée générale des obligataires du 30/07/2004	En nombre de titres	En milliers €
Emission initiale, prime de remboursement incluse du 4 juin 1998	687 500	28 116
Obligations convertibles rachetées au cours des exercices 2002 à 2007	- 384 848	- 15 729
Obligations converties au cours des exercices 2003 et 2004	- 233 118	- 9 528
Annulation de la prime de remboursement sur les OC restantes après le 1/10/04		- 300
Intérêts dus au titre des exercices 2004 à 2007 versables « in fine »		12
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2007 à sa valeur de remboursement	69 534	2 571
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2008 (1)	- 150	- 6
Intérêts 2008 payables « in fine »		3
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2008 à sa valeur de remboursement	69 384	2 568
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2009 (1)	- 1 504	- 55
Intérêts 2009 payables « in fine »		3
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2009 à sa valeur de remboursement	67 880	2 516

(1) Au cours de l'exercice 2009, la société COFIDUR a procédé à l'annulation de 1 504 Obligations convertibles suite à leur rachat sur le marché au cours moyen de 1,31 Euros.

Echéance, intérêts, amortissement et conversion	
Echéance	31 décembre 2024
Intérêt annuel	0.1% payable « in fine » à la date d'échéance
Amortissement normal	En totalité le 31 décembre 2024 par remboursement au prix d'émission soit 36.82€
Amortissement anticipé	Possible : <ul style="list-style-type: none"> • par rachats en bourse et offres publiques ; • lorsque moins de 10% des obligations restent en circulation ; • lorsque la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action durant une période de 10 bourses consécutives comprises parmi les 20 jours de bourse avant la date de mise en remboursement excède 120% du prix de remboursement anticipé.
Conversion	A tout moment à raison de 1 action pour 1 obligation

2.10 Autres dettes

En milliers €	31/12/09	31/12/08
- Fournisseurs	47	45
- Dettes sociales et fiscales	287	339
- Autres dettes	105	-
Total	439	384

Toutes les dettes ont une échéance inférieure à douze mois.

2.11 Charges à payer

En milliers €	31/12/09	31/12/08
Fournisseurs, factures non parvenues	47	45
Dettes provisionnées pour congés payés	42	46
Charges sociales et fiscales sur congés payés	19	21
Organismes sociaux - charges à payer	14	16
Divers	9	9
Total	131	137

NOTE 3. COMPTE DE RESULTAT

3.1 Résultat financier

En milliers €	31/12/09	31/12/08
Revenus des avances de trésorerie aux filiales	59	56
Revenus des valeurs mobilières de placement	29	119
Dotation aux provisions sur titres d'autocontrôle	-	- 96
Intérêts sur emprunt obligataire convertible	- 3	- 3
Résultat financier	86	76

3.2 Résultat exceptionnel

En milliers €	31/12/09	31/12/08
Produits de rachats des obligations convertibles	53	5
Autres produits et charges exceptionnelles	20	-
Résultat Exceptionnel	73	5

3.3 Impôt sur les bénéfices

Les sociétés COFIDUR, COFIDUR EMS, TECHCI ont opté pour le régime de l'intégration fiscale. A ce titre, la société tête de groupe COFIDUR a enregistré dans ses comptes un produit d'impôt de 143 K€ qui correspond à la charge constatée par ses filiales. Au 31 décembre 2009, les déficits reportables du groupe intégré s'élèvent à 23,1 M€.

3.4 Informations relatives aux entreprises liées

En milliers €	2009	Entreprises liées
Prestations de services	1 950	1 950
Intérêts et Produits assimilés	59	59

NOTE 4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif

	31/12/09	31/12/08
Cadres	8	8
Employés	-	-
Personnel mis à la disposition de l'entreprise	-	-
Total	8	8

4.2 Engagements hors bilan

- Cautions et garanties données par la société COFIDUR pour ses filiales:

Cautions données par la société COFIDUR à des organismes financiers pour les filiales	2009 (1)
COFIDUR PM	3 037

- Engagements en matière de retraite

L'engagement au titre de l'indemnité de départ en retraite est de 137 K€. Il a été déterminé conformément à la norme IAS 19 et la convention collective de la métallurgie en intégrant les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation financière : 5.09%
- Taux moyen de revalorisation des salaires : 2.5%
- Taux de rotation du personnel : 1%
- Charges sociales : 45% des indemnités brutes de départs

- Engagements donnés aux dirigeants

L'assemblée générale du 20 juin 2008 a approuvé les conditions de performance liées au versement d'une indemnité de départ à Monsieur Henri TRANDUC, Président du Conseil d'Administration de la société COFIDUR. Son montant sera égal à 0.6% de la variation positive entre le montant des capitaux propres tels qu'ils apparaîtront dans les derniers comptes consolidés précédents son départ et ceux des comptes clos au 31 décembre 2001. L'indemnité ne pourra être supérieure à sa dernière rémunération brute annuelle.

- Contrats de Crédit Bail

Crédit Bail Mobilier

Poste du Bilan (En milliers €)	Valeur d'origine	Redevances payées dans l'exercice	Redevances payées cumulées	Dot. Aux Amort. de l'exercice	Dot. Aux Amort. cumulées
Mat. et Outillage	166	54	176	51	166

Redevances restant à payer

Postes du bilan intéressés	A 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total	Prix d'achat résiduel
Mat. et Outillage	-	-	-	-	-

4.3 Rémunérations globales et avantages versés durant l'exercice aux mandataires sociaux

Les activités exercées par les mandataires sociaux pour le conseil d'administration ne font l'objet d'aucune rémunération.

Les jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élèvent à 9 000 €.

Au titre des contrats de travail contractés antérieurement à leur nomination au conseil d'administration :

Le montant brut des rémunérations versées aux deux membres salariés du conseil d'administration et, pris en charges par la société COFIDUR SA, s'élève à 310 001 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2009.

4.4 Inventaire des valeurs mobilières

Valeurs d'inventaire en millier d'euros (1)	2009
Titres de Participation (Actions de sociétés de droit Français)	
TEHCI	914
COFIDUR EMS	6 213
	7 127
Titres d'Autodétention	
COFIDUR	-
Sicav de Trésorerie	3 031
Total	10 158

(1) La valeur d'inventaire correspond à : la valeur nette comptable pour les titres de participation, le cours moyen du dernier mois pour les titres autodétenus et la valeur liquidative au 31 décembre 2009 pour les SICAV de trésorerie.

4.5 Tableau des Filiales et Participations

Filiales et Participations	Capital	Réserves Report à nouveau avant affectation du résultat	Quôte part du capital détenue en %	Valeur des titres détenus			Prêts et avances consentis par la société non encore remboursé	Montant des cautions et avals donnés par la société	C.A. du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice.	Intégration fiscale	Observations
				brute	provision	nette							
1 – Filiales + de 50% du capital détenu													
CEL	4 773	4 376	99.99	6 213		6 213	425	0	65 436	424	0	*	Du 01/01/09 Au 31/12/09 Du 01/01/09 Au 31/12/09
TEHCI	900	1 971	99.96	914		914	0	0	12 215	- 608	0	*	
2 – Particip. 10 à 50% du Capital détenu													

* Sociétés ayant opté pour l'intégration fiscale.

NOTE 5 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date d'arrêtés des comptes, la société n'a pas connaissance de litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur son activité, sa situation financière et son patrimoine.

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR S.A.

Société Anonyme

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR S.A.

Société Anonyme
RCS CRETEIL B 682 038 385
14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société COFIDUR S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la présentation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- Le paragraphe intitulé « Participations » de la note I. « Principes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation à la clôture de l'exercice. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode de valorisation des titres retenue et sa correcte application à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le

Les commissaires aux comptes

PROGESTION

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Michel BACHETTE-PEYRADE
Associé

Benoît GILLET
Associé gérant

Olivier GUÉDON
Associé

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR S.A.

Société Anonyme

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET
ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

PROGESTION
111, rue Cardinet
75017 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE
5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR S.A.
Société Anonyme
RCS CRETEIL B 682 038 385
14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

I. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1) *Caution donnée à la société COFIDUR PM*

- Mandataires concernés : Messieurs Henri TRANDUC et Philippe BROUSSARD
- Modalités :

Par décision du conseil d'administration du 24 décembre 2009, la société COFIDUR S.A. s'est portée caution de sa filiale COFIDUR PM auprès de SOGEBAIL dans le cadre du refinancement d'un ensemble immobilier industriel sis à BOULAZAC (24750) pour un montant de 3 037 000 € sur une durée de 10 ans.

2. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1) *Indemnités de départ du Président*

- Mandataire concerné : Monsieur Henri TRANDUC.
- Modalités : indemnité de départ calculée sur la base de 0,6 % de la variation positive entre :
 - les capitaux propres consolidés tels qu'ils apparaîtront au bilan consolidé arrêté au titre de l'exercice précédent le départ du Président, augmentés du montant des dividendes versés entre le 1^{er} janvier 2002 et la date de son départ ;
 - et le montant des capitaux propres consolidés tels qu'ils figuraient dans le bilan consolidé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Le montant de son indemnité ne pourra être supérieure à sa dernière rémunération brute annuelle.

(Engagement autorisé par le Conseil d'administration du 24 avril 2008)

COFIDUR S.A.

*Rapport des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés
Exercice clos le 31 décembre 2009*

2) *Prestations de services*

Votre société a conclu avec ses filiales des conventions de prestations de services en vertu desquelles elle fournit son assistance notamment dans les domaines de la Direction Générale, la comptabilité, l'informatique. Au titre de ces conventions, votre société a facturé les sommes suivantes au cours de la période :

Filiales	Montant € HT	Personnes concernées
Cofidur EMS	1 050 000 €	Philippe Broussard
Cofidur PM	700 000 €	Henri Tranduc, Philippe Broussard
Techci Rhône Alpes	200 000 €	Henri Tranduc, Philippe Broussard

La convention de prestation de services signée avec la société COFIDUR PM a fait l'objet d'une modification en date du 29 octobre 2009 ramenant ainsi le montant de la prestation de services de 1 050 000 € à 700 000 €. Cette modification a été autorisée par le conseil d'administration du 29 octobre 2009.

Paris, le

Les commissaires aux comptes

PROGESTION

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Michel BACHETTE-PEYRADE

Associé

Benoît GILLET

Associé gérant

Olivier GUÉDON

Associé

COFIDUR

Société anonyme au capital de 3.019.593,50 euros

Siège social : 14 Rue du Viaduc – 94130 NOGENT SUR MARNE

RCS CRETEIL B 682 038 385

Tableau relatif à la publicité des honoraires des contrôleurs légaux Des comptes et des membres de leurs réseaux

(Prise en application de l'article 222-8 du règlement général de l'AMF)

<i>(en milliers d'euros)</i>	CABINET		PROGESTION		CONSEIL AUDIT		SYNTHESE	
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
<u>Audit</u>								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes Individuels et consolidés								
- Emetteur	27,2	26,0	100%	100%	32,0	26,0	100%	100%
- Filiales intégrées globalement	128,2	125,8	100%	100%	0	0		
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes								
- Emetteur								
- Filiales intégrées globalement								
<i>Sous-total</i>	155,4	151,8	100%	100%	32,0	26,0	100%	100%
<u>Autres prestations rendues par les Réseaux aux filiales intégrées Globalement</u>								
- Juridique, fiscal, social								
- Autres (à préciser si > 10% des Honoraires d'audit)								
<i>Sous-total</i>								
TOTAL	155,4	151,8	100%	100%	32,0	26,0	100%	100%

COFIDUR

Société anonyme au capital de 3.019.593,50 euros
divisé en 8.627.410 actions de 0,35 euro chacune

Siège social : 14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

682 038 385 R.C.S. Créteil

RAPPORT DE GESTION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 24 JUIN 2010

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis pour vous présenter l'activité du groupe au cours de l'exercice et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Nous examinerons successivement :

- L'activité et les résultats consolidés du groupe
- Les éléments et informations complémentaires

Nous vous exposerons les motifs justifiant les résolutions soumises à l'assemblée générale mixte et les soumettrons à votre approbation.

ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE

Faits marquants de l'exercice

- Le 6 mars 2009, la société EMS Finance qui détenait 1.000.000 d'actions et 2.000.000 de droits de vote (représentant respectivement 10,98% du capital et 19,60% des droits de vote) de la société COFIDUR, a exercé la totalité du droit de préemption dont elle disposait au titre d'un pacte d'actionnaires conclu le 7 avril 2005 et s'est rendu acquéreur des 1.959.660 actions détenues par CALYON SA et des 1.968.070 actions détenues par le Groupe ESCA au prix de 0,70 euro par action COFIDUR.

Conformément à la réglementation applicable, la société EMS Finance, agissant de concert avec ses associés, a déposé une offre publique d'achat simplifiée au prix de 0,78 euro par action qui a été ouverte du 9 au 22 juin 2009. A la clôture de l'exercice, la société EMS FINANCE et ses associés détenaient 51,64% du capital et 55,59% des droits de vote.

- Le 30 juin 2009, l'assemblée générale mixte de la société COFIDUR a décidé l'annulation de 478.381 actions auto-détenues, représentant 5,25% du capital. En conséquence, le capital social a été réduit de 167.433,35 euros pour être ramené de 3.187.026,85 euros à 3.019.593,50 euros divisé en 8.627.410 actions de 0,35 euro de nominal.

Chiffres clefs

Compte de résultat	12/2009	12/2008	12/2007	Capitaux propres Et dettes financières	12/2009	12/2008	12/2007
	IFRS	IFRS	IFRS		IFRS	IFRS	IFRS
Chiffres d'affaires	100 723	126 728	119 238	Capitaux propres	14 613	16 623	15 137
Résultat opérationnel courant	- 438	3 235	2 402	Emprunt obligataire	1 379	1 351	1 298
Résultat opérationnel	- 438	3 489	2 574	Autres dettes financière à LT	3 906	1 797	1 568
Résultat financier	- 376	- 1 741	- 1 051	Dettes financières à moins d'un an	1 358	1 197	1 057
Résultat net	- 716	1 745	1 333	Autres crédits à courts termes	9 646	19 051	20 214

Le chiffre d'affaires consolidé est de 100.7 M€ contre 126.7 M€ en 2008, soit un recul de -20.5 % qui enregistre les effets de la fin du contrat PMU (-11.7 M€) et d'une baisse générale des activités réalisées pour les grands comptes du groupe (-14.3M€).

Le résultat opérationnel courant est négatif à - 438 K€ contre + 3.235 K€ en 2008.

Résultat opérationnel courant 2008		+	3 235
Incidence de la baisse des activités sur la marge brute	-	8 036	
Réduction des charges externe (dont personnel intérimaire : 3084 K€)	+	3414	
Baisse des impôts et taxes	+	275	
Réduction des charges de personnel	+	1 355	
Augmentation des dotations aux provisions sur stocks	-	1 423	
Reprises de provisions pour indemnités de départs à la retraite	+	7 19	
Autres variations	+	23	
Résultat opérationnel courant 2009		-	438

Le résultat financier est négatif de 376 K€ contre 1.741 K€ en 2008 en raison de la diminution des charges de financement du besoin en fonds de roulement. (467 K€ contre 1.621 K€ en 2008).

Les comptes consolidés intègrent un produit d'impôt sur les sociétés de 99 K€ contre 53 K€ en 2008.

Le résultat net est une perte de - 716 K€ contre un bénéfice de 1745 K€ sur l'exercice précédent.

Les capitaux propres s'élèvent à 14.613 K€ et enregistre une variation négative de 2.010 K€ qui correspond au résultat (- 716 K€) et aux dividendes distribués sur l'exercice (1 294 K€).

L'emprunt obligataire convertible est présenté au bilan pour sa valeur actualisée de 1.379 K€. En l'absence de conversions complémentaires, sa valeur de remboursement à son échéance au 31 décembre 2024 sera de 2 515 K€.

Les dettes financières à plus d'un an s'élèvent à 3.906 K€ et comprennent des emprunts bancaires pour 1.748 K€ et des contrats de location-financement pour 2.158 K€.

Les dettes financières à moins d'un an sont de 1.358 K€, dont 876 K€ d'emprunts bancaires et 469 K€ de contrats de location-financement.

Les crédits à court terme intègrent, en application de la norme IAS 32, les financements de créances commerciales. Ainsi, les effets escomptés non échus et les créances affacturées ou cédées en Dailly ont été reclassés en créances clients à l'actif pour 6.885 K€ (contre 17.327 K€ en 2008) et en crédits à court terme au passif pour le même montant.

Les contributions au chiffre d'affaires et résultats consolidés par secteurs d'activité

	Chiffre d'Affaires	Chiffre d'Affaires	Résultat Opérationnel Courant	Résultat Opérationnel Courant	Résultat Opérationnel	Résultat Opérationnel	Résultat Net	Résultat Net
	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS	12/2009 IFRS	12/2008 IFRS
COFIDUR EMS	65 436	80 341	1 221	1 697	1 221	1 951	601	565
COFIDUR PM	26 592	36 627	- 1 170	784	- 1 170	784	- 926	112
TEHCI	12 215	14 835	- 446	534	- 446	534	- 539	224
COFIDUR SA	1 950	2 300	- 43	220	- 43	220	148	844
Elimination	- 5 470	- 7 375	-	-	-	-	-	-
Groupe	100 723	126 728	- 438	3 235	- 438	3 489	- 716	1 745

Les Chiffres d'affaires et résultats des comptes sociaux des entreprises intégrées

COMPTES SOCIAUX DES ENTREPRISES INTEGREES	PRODUCTION		RESULTAT EXPLOITATION		RESULTAT NET	
	12/2009	12/2008	12/2009	12/2008	12/2009	12/2008
COFIDUR EMS	63 933	81 187	1 058	1 722	424	808
COFIDUR PM	24 562	36 590	- 1 350	819	127	117
Sous Traitance électronique (EMS)	88 495	117 777	- 292	2 541	551	925
TEHCI	12 012	14 935	- 612	443	- 608	194
Circuits imprimés	12 012	14 935	- 612	443	- 608	194
COFIDUR Holding	1 950	2 300	- 89	237	213	817
Total	102 457	135 012	- 993	3 221	156	1 936

Activités et résultats de la branche EMS

Dans une conjoncture difficile, le groupe bénéficie de son positionnement sur les produits à haut niveau de services et de valeur ajoutée.

La baisse du chiffre d'affaires de COFIDUR EMS résulte en grande partie de la fin du contrat PMU. Dans les autres activités, la qualité de son offre globale et son approche d'équipementier intégré lui ont permis de préserver ses affaires et de maintenir sa rentabilité.

A contrario, le chiffre d'affaires de COFIDUR PM a été fortement impacté par la réduction de ses activités dans les secteurs avioniques et militaires. Le résultat net intègre un produit exceptionnel de 1 174 K€ lié au refinancement (Lease-Back) des bâtiments industriels de Périgueux. Dans les comptes consolidés (IAS 17), la plus-value a été enregistrée en produits constatés d'avance pour être étalée sur la durée du contrat (10 ans).

Activités et résultats de la branche Circuits imprimés

Le marché français du circuit imprimé est fortement affecté par la concurrence des pays asiatiques.

Le positionnement de la société TECHCI sur les marchés de la sécurité, de la défense et de l'aéronautique a permis de limiter la baisse du chiffre d'affaires. Néanmoins, le niveau d'activité est resté insuffisant pour atteindre le seuil de rentabilité. Des mesures de réduction des coûts ont été prises et un plan de licenciement portant sur un effectif de huit salariés a été engagé en début 2010.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES

Le marché français de la sous-traitance électronique ainsi que le carnet de commandes des filiales offrent une faible visibilité. A la date d'arrêté des comptes, le groupe estime que le niveau d'activité du premier semestre sera inférieur à celui de 2009.

Les actions en cours au sein des différentes entités opérationnelles, visant à réduire les coûts de structure de ces entités et à relancer l'activité, ont été initiées depuis plusieurs mois et se poursuivent à ce jour.

ACTIVITES ET RESULTATS DE COFIDUR SA

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1.950 K€ et un bénéfice de 213 K€ qui s'analyse comme suit :

En Millions d'Euros	12/2009	12/2008
Résultat d'exploitation	- 89	237
Dotation provision sur titres d'autocontrôle	-	- 96
Intérêts courus sur avances de trésoreries concédées aux filiales	59	56
Produits financiers de placement	29	119
Produits de rachats des obligations convertibles	53	5
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	20	-
Produits d'impôts société (effets de l'intégration fiscale)	143	499
Autres produits et charges financiers et exceptionnels	- 3	- 3
Résultat net	213	817

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date d'arrêté des états financiers, le groupe n'a pas connaissance de litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité du groupe, sa situation financière et son patrimoine.

APPLICATION DES NORMES IFRS

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers du groupe sont établis selon le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) élaboré par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing Interpretation Committee).

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes 2009 sont celles publiées au journal officiel de l'union européenne (JOUE) au 31 décembre 2009 et dont l'application est obligatoire à cette date.

- Nouvelles normes, révisions et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009 :

IFRS 8 (secteurs opérationnels), qui se substitue à IAS 14 (information sectorielle), prévoit la présentation d'informations financières relatives aux secteurs opérationnels du groupe. Les conséquences du changement de méthode consécutif à sa première application sont décrites dans la note 3 de l'annexe.

IAS 1 révisée modifie la structure des états financiers, principalement en réservant le tableau de variation des capitaux propres aux seules transactions avec les actionnaires. Les autres composantes étant regroupées dans un nouvel état appelé « état du résultat global ».

IFRS 7 amendée améliore les informations à fournir sur les instruments financiers.

Les normes IAS 23 révisée (activation des coûts d'emprunts des actifs éligibles) et IFRS 2 révisée (Paiements fondés sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulation) n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du groupe.

- Nouvelles normes, révisions et interprétations d'applications optionnelles à compter du 1^{er} janvier 2009

Le groupe n'a anticipé aucun des nouveaux textes adoptés par l'union européenne et dont l'application sera obligatoire à compter du 1er janvier 2010 (IFRS 3 révisée, IAS 27, IAS 39 amendée...)

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

COFIDUR SA, de par son objet, n'a aucune activité en matière de recherche et développement.

EVOLUTION DES COURS DE BOURSE

Action COFIDUR (code ISIN FR 0000054629) :

Mois	Plus Haut	Date	Plus Bas	Date	Dernier Cours	Cours Moyen	Titres	Capitaux en €uros	Jours de bourses
		Plus haut		Plus Bas					
2009-01	0,80	26/01/2009	0,61	02/01/2009	0,79	0,73	82 975	59 710,06	18
2009-02	0,79	04/02/2009	0,68	13/02/2009	0,72	0,73	15 999	11 585,97	11
2009-03	0,75	17/03/2009	0,67	04/03/2009	0,75	0,73	3 952 455	2 767 225,60	11
2009-04	0,88	07/04/2009	0,75	03/04/2009	0,85	0,82	58 449	47 683,59	7
2009-05	0,00		0,00		0,00	0,00	0	0,00	0
2009-06	0,96	23/06/2009	0,81	16/06/2009	0,90	0,87	168 699	147 525,85	15
2009-07	0,97	13/07/2009	0,79	17/07/2009	0,80	0,86	66 321	57 709,72	22
2009-08	0,93	21/08/2009	0,80	03/08/2009	0,90	0,88	75 010	66 227,76	19
2009-09	0,91	01/09/2009	0,81	23/09/2009	0,88	0,86	61 759	51 687,69	17
2009-10	0,89	05/10/2009	0,80	27/10/2009	0,87	0,85	37 056	30 841,99	13
2009-11	0,79	13/11/2009	0,65	30/11/2009	0,65	0,71	112 342	76 429,50	16
2009-12	0,72	03/12/2009	0,63	22/12/2009	0,69	0,67	80 094	52 007,66	14
2010-01	0,70	13/01/2010	0,63	07/01/2010	0,67	0,67	26 246	17 528,64	13
2010-02	0,69	01/02/2010	0,60	12/02/2010	0,65	0,65	55 922	36 542,28	14

Le capital est constitué de 8 627 410 actions. En conséquence, la capitalisation boursière sur la base des cours moyens mensuels s'est élevé au plus bas à 5.6 M€ en février 2010 et au plus haut à 7.6 M€ en août 2009

Obligation convertible (code ISIN FR 00000180549)

Mois	Plus Haut	Date	Plus Bas	Date	Dernier Cours	Cours Moyen	Titres	Capitaux en €uros	Jours de bourses
		Plus haut		Plus Bas					
2009-01	0,90	22/01/2009	0,90	22/01/2009	0,90	0,90	190	171,00	1
2009-02	-	02/02/2009	-	-	-	-	-	-	0
2009-03	0,90	05/03/2009	0,90	05/03/2009	0,90	0,90	2	1,80	1
2009-04	-	01/04/2009	-	-	-	-	-	-	0
2009-05	-	04/05/2009	-	-	-	-	-	-	0
2009-06	1,50	17/06/2009	1,50	17/06/2009	1,50	1,50	149	223,50	1
2009-07	1,65	09/07/2009	1,35	09/07/2009	1,50	1,43	1 475	2 066,25	2
2009-08	-	03/08/2009	-	-	-	-	-	-	0
2009-09	-	01/09/2009	-	-	-	-	-	-	0
2009-10	-	01/10/2009	-	-	-	-	-	-	0
2009-11	-	02/11/2009	-	-	-	-	-	-	0
2009-12	-	01/12/2009	-	-	-	-	-	-	0
2010-01	-	04/01/2010	-	-	-	-	-	-	0
2010-02	-	01/02/2010	-	-	-	-	-	-	0

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En application de l'article L.233-6 du Code de commerce nous vous précisons que :

- aucune modification n'a été apportée, durant l'exercice, au mode de présentation des comptes et aux méthodes d'évaluation. Nous vous précisons cependant que la norme IFRS 8 (secteurs opérationnels), qui se substitue à l'IAS 14 (information sectorielle), prévoit la présentation d'informations financières relatives aux secteurs opérationnels du groupe. Les conséquences du changement de méthode consécutif à sa première application sont décrites dans la note 3 de l'annexe.
- la société n'a acquis aucune participation ni effectué de prise de contrôle d'une autre société durant l'exercice écoulé,
- les sociétés contrôlées au 31 décembre 2009 sont les suivantes :
 - Cofidur EMS SA, à raison de 411.481 actions soit 99,99 % du capital social,
 - Techci Rhône-Alpes SA, à raison de 59.988 actions soit 99,98 % du capital social,
- en application de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les participations supérieures au vingtième, au dixième, aux trois vingtièmes, au cinquième, au quart, au tiers, à la moitié, aux deux tiers, aux dix-huit vingtièmes ou aux dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote de notre Société :
 - La société EMS Finance agissant de concert avec ses associés détient une participation supérieure à 50% du capital et des droits de vote de la société.
- en application de l'article L.225-100-3, nous vous précisons les caractéristiques de la Société susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition :

Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote

Aux termes de l'article 8 des statuts, toute personne physique ou morale qui vient à détenir un nombre d'actions au porteur de la société portant le nombre total d'actions de la société qu'il possède directement ou indirectement à un nombre égal ou supérieur à 1% du nombre total d'actions composant le capital social doit, dans un délai de 15 jours à compter du franchissement dudit seuil, informer la société du nombre total d'actions qu'il possède, par courrier recommandé avec accusé de réception adressé au siège social de la société.

Cette déclaration doit être renouvelée dans les mêmes conditions chaque fois qu'un nouveau seuil de 1% est franchi.

A défaut d'avoir été régulièrement déclarées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Au 31 décembre 2009, la société n'a reçu aucune déclaration de franchissement du seuil statutaire de 1%.

(Hormis les franchissements de seuils effectués par EMS Finance)

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts

Nous vous rappelons que le dividende suivant a été distribué au titre des trois derniers exercices :

- exercice clos le 31 décembre 2006 : pas de dividende
- exercice clos le 31 décembre 2007 : un dividende de € 273.173,73 (soit, par action, une somme de € 0,03).
- exercice clos le 31 décembre 2008 : un dividende de € 1.365.868,65 (soit, par action, une somme de € 0,15).

La société n'est pas en mesure de ventiler le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % et ceux non éligibles.

En application de l'article L.225-102 du Code de commerce,

Nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2009, aucune action de la Société n'était détenue par les salariés de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise.

En application de l'article L.225-211 (modifié par l'ordonnance 2009-105 du 30 janvier 2009)

Nous vous indiquons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a acquis ni vendu aucune de ses propres actions.

Nous vous précisons que notre Société ne détenait, au 31 décembre 2009, aucune de ses propres actions.

En application de l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier,

Nous vous indiquons que les dirigeants et hauts responsables ainsi que les personnes auxquelles ils sont étroitement liés n'ont pas réalisé de transactions déclarables sur les titres de la société ou sur les instruments financiers qui leurs sont liés.

En application de l'article L.225-102.1 du Code de commerce,

Nous vous précisons que :

- La rémunération brute totale versée au cours des trois derniers exercices à Monsieur Henri Tranduc, Président du Conseil d'administration, est constituée des éléments suivants :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Rémunérations fixes	161.200	161.200	161.200
Rémunérations variables	-	77.231	25.523
Avantages en Nature	20.807	23.570	22.994
Total brut	182.007	262.001	209.717

Monsieur Henri Tranduc perçoit cette rémunération au titre de son contrat de travail de Directeur Financier.

Monsieur Henri Tranduc bénéficie en sus de sa rémunération fixe, d'une prime égale à 3 % du montant du résultat opérationnel annuel, dès lors que ce dernier est au moins égal à 500.000 €.

Au cours de l'exercice et, en raison du contexte économique et des résultats du groupe, il a expressément renoncé au versement de la prime qui lui était due au titre de l'exercice 2008.

Monsieur Henri Tranduc bénéficie d'une Garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise prise en charge par la société et constituant pour Monsieur Henri Tranduc un avantage en nature, une retraite art.83 dont la cotisation égale 10% de son salaire brut annuel et un véhicule de fonction de marque Peugeot 607.

L'Assemblée Générale du 20 juin 2008 a approuvé les conditions de performance liées au versement d'une indemnité de départ à Monsieur Henri Tranduc, Président du Conseil d'Administration de la société COFIDUR. Son montant sera égal à 0,6% de la variation positive entre le montant des capitaux propres tels qu'ils apparaîtront dans les derniers comptes consolidés précédents son départ et ceux des comptes clos au 31 décembre 2001, étant précisé que :

- le montant des capitaux propres consolidés, tels qu'ils apparaîtront sur le bilan précédent la date de départ, sera augmenté du montant des dividendes versés entre le 1^{er} janvier 2002 et la date de son départ,

- le montant de son indemnité ne pourra être supérieur à sa dernière rémunération brute annuelle.

Monsieur Henri Tranduc bénéficiera également à partir de son soixante-cinquième anniversaire d'une indemnité de départ à la retraite, représentant quatre mois de salaire.

- La rémunération brute totale et les avantages de toute nature versés au cours des trois derniers exercices à Monsieur Philippe Broussard, Administrateur, est constituée des éléments suivants :

	2009	2008	2007
Rémunérations fixes	115.000	115.000	115.000
Rémunérations variables	-	20.000	18.000
Avantages en Nature	12.994	12.874	12.646
Total brut	127.994	147.874	145.646

Monsieur Philippe Broussard perçoit cette rémunération au titre de son contrat de travail de Directeur Marketing.

Monsieur Philippe Broussard bénéficie d'une Garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise prise en charge par la société et constituant pour Monsieur Philippe Broussard un avantage en nature, une retraite art. 83 dont la cotisation égale 10% de son salaire brut annuel et un véhicule de fonction de marque Peugeot 607.

Monsieur Philippe Broussard bénéficiera également à partir de son soixante-cinquième anniversaire d'une indemnité de départ à la retraite, représentant trois mois de salaire.

- Aucune rémunération ni aucun avantage n'ont été versés à Monsieur Henri Tranduc, Président Directeur Général, ou à Monsieur Philippe Broussard, administrateur, par une des sociétés contrôlées au sens des dispositions de l'article L.233-16.
- Les autres mandataires sociaux exercent leurs fonctions à titre gratuit.
- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux est annexée au présent rapport.
- Conformément à l'article R 225-102, nous vous informons que, au 31 décembre 2009, la direction générale de la société est exercée par le Président Directeur Général.

En application de l'article L.225-39 du Code de commerce,

La liste et l'objet des conventions conclues par la Société à des conditions normales ont été communiqués par le Président du Conseil d'administration aux membres du Conseil et aux Commissaires aux comptes. Cette liste est tenue à la disposition des actionnaires au siège social.

En application des dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce,

Nous vous précisons que le rapport complémentaire du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne est joint en annexe.

En application des dispositions de l'article L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de Commerce,

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, aucune attribution d'actions gratuites ou d'options d'achat ou de souscription n'a été consentie au personnel salarié ou aux dirigeants de la Société.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Fabrication de circuits imprimés

Les activités de fabrication de circuits imprimés sont principalement réglementées par :

- Le code de l'environnement, titre 1^{er} du livre V, et notamment son article L 512-3
- Le décret n° 53.578 du 20 mai 1953 modifié, portant nomenclature des installations classées pour l'environnement ;
- Le décret n° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié, pris pour l'application de la loi n°76.663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (codifiée au titre 1^{er} du livre V de l'environnement);

La fabrication du circuit imprimé de part la nature de ses activités, relatives aux ateliers de traitement de surface, relève des installations classées pour l'environnement.

Selon la nomenclature des installations classées pour la protection environnementale (ICPE), chaque établissement est soumis au respect d'un arrêté préfectoral instruit au travers d'une étude d'impact précise, évaluant les dangers et les précautions qui sont à prendre par l'industriel pour se prévenir de ces risques.

- TECHCI Rhône Alpes - Saint Genix - Ampliation de l'arrêté en date du 8 octobre 1993 et avis favorable sur les prescriptions complémentaires en date du 18 mai 2004.

Au titre de cette étude, sont pris en compte les risques et les mesures de prévention des ressources suivantes :

- Pollution des eaux
- Pollution atmosphérique
- Bruit
- Elimination des déchets
- Risques d'incendie et d'explosion

L'ensemble de ces prescriptions fait l'objet d'un suivi et d'une surveillance par les inspecteurs de la DRIRE. De part ces mesures, nous apportons les modifications et améliorations nécessaires aux respects et à l'application des nouveaux décrets notamment le 2002.680 du 30 avril 2002 modifiant la nomenclature des installations classées ainsi que le décret 2002 – 681 complétant les activités visées par la redevance annuelle.

Notre établissement se doit de justifier auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse du bon fonctionnement de sa station de traitement des effluents, par la mise en place d'un système d'auto-surveillance, d'un suivi analytique des rejets et de contrôles inopinés réalisés par des laboratoires conventionnés, qui lui autorise un abattement significatif dans le calcul de la redevance de pollution, pour illustration, l'année 2008 :

Etablissement	Redevance brute	Prime d'épuration	Redevance Nette
TEHCI ST Genix	79 116	73 043	6 072

Conformément à la loi du 15 juillet 1975, relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux, dans le cadre du suivi des déchets générateurs de nuisances produits par les établissements, un récapitulatif annuel est produit et communiqué chaque année aux inspecteurs des installations classées.

Une déclaration annuelle des émissions polluantes applicables à tous exploitants d'installations classées soumises à autorisation préfectorale, est traduite sous forme de bilan auprès de la Direction Régionale de l'Industrie et de l'Environnement – Rhône Alpes.

Aux regards de la nouvelle réglementation Européenne REACH, entrée en vigueur au 1 juin 2007, dont le but est de garantir un niveau élevé de protection de la santé et de l'environnement, une équipe projet a été spécialement constituée pour gérer les attentes de nos clients au regard de la pérennité des produits que nous leur fournissons.

Au sens de la réglementation, TECHCI Rhône Alpes, en tant que fabricant de circuit imprimé, est considéré comme utilisateur en aval.

En conséquence,

- Concernant l'enregistrement des substances que nous utilisons pour la réalisation des produits de nos clients, nos approvisionnements se font exclusivement auprès de fournisseurs ou distributeurs européens. N'étant donc ni fabricants, ni importateurs, nous ne sommes pas visés par les procédures de pré-enregistrement ou d'enregistrement et nos fournisseurs sont seuls concernés par cette démarche. A ce titre, nous les avons sollicités pour connaître leurs prérogatives et être informés dans les meilleurs délais de tout produit qui ne sera pas pré enregistré ou de tout changement dans les intentions d'enregistrement de leurs propres fournisseurs.
- Concernant la présence de 15 substances extrêmement préoccupantes (Substances of Very High Concern) publiée en date du 28.10.08 sous forme de liste par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA), nous ne sommes pas « sachant » en matière de moyens et ressources pour apprécier la probabilité que ce type de substances soit utilisé pour la réalisation des circuits imprimés. Etant néanmoins préoccupés par notre devoir d'alerte, nous veillons et suivons au travers de nos propres fournisseurs l'évolution de cette liste et ne manquerons pas d'informer si un produit que nous utilisons contient une « substance candidate » à concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

Sous-traitance électronique

Les activités de montage et d'insertion de cartes électroniques ne sont pas directement réglementées et ne comportent pas de risque industriel et environnemental significatif. La démarche environnementale se poursuit par la mise en place de procédures destinées à l'obtention de la certification ISO 14000 en 2012.

INFORMATIONS SOCIALES

Les sociétés du groupe sont responsables de leur gestion des ressources humaines. Les éléments suivants présentent le résultat de la simple agrégation des données pour le périmètre suivant :

- COFIDUR EMS
- COFIDUR PM
- TECHCI
- COFIDUR

EFFECTIFS

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Effectif total à la clôture de l'exercice	782	826
Embauches au cours de l'exercice :		
Nombre d'embauches en CDI	7	32
Nombre d'embauches en CDD	0	19
Travailleurs saisonniers et autres	1	1
Total des embauches	<u>8</u>	<u>52</u>
Départs au cours de l'exercice :		
Démission	5	13
Licenciements économiques	2	0
Autres licenciements	13	5
Départs en retraite	15	33
Inaptitude médicale	3	2
Fin de contrat temporaire	10	10
Autres motifs	4	1
Total des départs	<u>52</u>	<u>64</u>
 Nombre d'heures supplémentaires	 29 957	 35 175
Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires	12	109

Ventilation de l'effectif moyen

	Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Hommes	85	139	117	341
Femmes	21	93	343	457
Total	106	232	460	798

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Durée du travail hebdomadaire en heures : 35

REMUNERATIONS

Masse salariale brute en milliers d'euros : 19 718
 Charges sociales : 7 497

Evolution des rémunérations

	2009	2008	2007	2006
Masse salariale (salaire brut DADS)	19 807 602	20 626 808	21 188 756	20 914 323
Effectif moyen	799	842	886	952
Rémunération annuelle moyenne	24 790	24 382	23 929	21 973

ACCORDS COLLECTIFS

Au cours de l'exercice 2009, aucun accord collectif n'a été contracté.

CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

Des comités d'hygiène et de sécurité ont été élus sur les sites dont l'effectif est supérieur à 50. Le nombre moyen annuel de réunions varie en fonction de la taille des sociétés et des risques attachés à leurs activités. Au cours de l'exercice, les comités se sont réunis entre 3 et 4 fois.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

Dépenses de formation en milliers d'euros	: 180
Nombre d'heures de formation	: 4 308
Droits acquis au titre du DIF (Nombre d'heures cumulé)	: 76 028
Nombre de travailleurs handicapés	: 26

COMITES D'ENTREPRISES ET ŒUVRES SOCIALES

Le budget cumulé des comités d'entreprises des sociétés du groupe est de 173 K€.

IMPORTANCE DE LA SOUS TRAITANCE

La sous-traitance hors groupe est de l'ordre de 2,36 M€ et concerne essentiellement des sociétés de droit français.

INFORMATIONS SUR LES RISQUES

Risque de marchés

- Le groupe n'est exposé à aucun risque significatif lié aux marchés financiers.
- Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie.
- L'endettement bancaire concerne exclusivement les filiales et ne présente pas, à notre connaissance de risque particulier.
- Les emprunts à taux variables sont négligeables et n'exposent pas le groupe en cas de fortes variations.

Risque de change

Le groupe dispose des lignes de couverture à terme nécessaires pour couvrir ses engagements nets en devises. Au 31 décembre 2009, ces lignes n'étaient pas utilisées.

Risque de liquidité

Le groupe estime ne pas être exposé au risque de non remboursement de ses dettes à court terme en raison de sa structure financière et de sa capacité à mobiliser, le cas échéant, de nouveaux financements.

Les échéances des passifs financiers du groupe sont présentées ci-dessous :

En K€	Total	Echu	Moins de 3 mois	3 à 12 Mois	1 à 5 ans	> 5 ans
Crédits Baux	2 627		133	336	978	1 180
Emprunts et dettes financières	4 016		97	764	640	2 515
Fournisseurs	13 178	5 276	7 876	26		
Autres dettes	10 112	59	4 323	5 730		
Concours bancaires	9 646		9 646			
Total	39 579	5 335	22 075	6 856	1 618	3 695

Les principales sources de financement du besoin en fonds de roulement (BFR) sont les suivants :

En K€	Plafond de financement	Utilisation
Concours bancaires courants	101	19
Cessions de créances loi Dailly	7 500	929
Effets escomptés non échus	6 500	535
Affacturage	26 400	5 421
Lignes de financements sur stocks	2 236	2 236
Emprunts à moyen et long terme affectés au financement du BFR	1 000	1 000
Total	43 737	10 139

Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme l'impact qu'aurait des défaillances des contreparties sur les flux futurs d'entrées ou de sorties de trésorerie en fonction des actifs financiers détenus.

Les filiales du groupe ont mis en place une politique de suivi de leurs risques crédit client et les créances pour lesquelles il existe un risque font l'objet d'une dépréciation. A la clôture de l'exercice, il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit.

L'échéancier des créances est présenté ci après :

En K€	Total	Non échues et non dépréciées	ECHUES ET NON DEPRECIES				
			< 30 jours	30 – 60 jours	60 – 90 jours	90 – 120 jours	> 120 jours
Créances clients	17 044	14 794	320	309	326	208	1 087
Autres créances	3 294	3 294					
Total	20 338	18 088	320	309	326	208	1 087

Les créances à plus de 120 jours sont détenues sur des grands comptes et les filiales concernées estiment que ces retards de paiements ne sont pas de nature à remettre en cause leur recouvrement. Par ailleurs, ces créances se compensent partiellement avec des dettes fournisseurs échues dans le cadre de prestations réciproques.

Risque métier

Les activités du groupe comportent deux risques majeurs :

- La délocalisation croissante des productions électroniques
- La concentration du chiffre d'affaires entre un nombre limité de donneurs d'ordre

Ils sont susceptibles de remettre en question la rentabilité des activités du groupe à court et moyen terme puisque le carnet de commande offre une visibilité limitée (de 3 à 12 mois selon les affaires).

AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le résultat comptable de l'exercice, soit un bénéfice de 212.779,02 euros, de la manière suivante :

- au compte de « report à nouveau » :..... € 212.779,02
- Puis, après avoir constaté l'existence de sommes distribuables à hauteur de € 6.200.180,96,
- distribution d'une somme de € 345.096,40
- à titre de dividende, prélevée à hauteur de € 212.779,02 sur le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et à hauteur de € 132.317,38 sur le report à nouveau antérieur, soit € 0,04 par action.

Ce dividende donnera droit au profit des actionnaires personnes physiques, en l'absence de l'option pour le prélèvement libératoire de 18%, à l'abattement de 40% calculé sur la totalité de son montant.

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS

Au présent rapport sont joints les tableaux prévus à l'article R.225-102 du Code de commerce, faisant apparaître les résultats financiers de la Société et du groupe au cours des cinq derniers exercices.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous la décomposition, à la date du 31 décembre 2009, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

	Total	Echu	30 jours	60 jours	90 jours	90 à 360 jours
Dettes fournisseurs au 31/12/2009 (A l'exclusion des provisions pour factures non parvenues)	0					

DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Nous vous demandons également de bien vouloir approuver un montant global de 14.783,50 euros comptabilisé en amortissements excédentaires (article 39-4 du Code Général des Impôts) et autres charges non déductibles pour la détermination du résultat fiscal.

JETONS DE PRESENCE

Il est proposé, au titre de l'exercice 2010, le versement de jetons de présence aux administrateurs à hauteur de 3.000 €. Il est précisé qu'il appartiendra au Consil d'Administration d'en déterminer la répartition entre ses membres.

**AUTORISATION D'UN NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIETE.
DELEGATION DE POUVOIRS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

En application de l'article L.225-209, al. 1 à 7 du Code de commerce, modifié par l'ordonnance 2009-105 du 30 janvier 2009, nous vous remercions d'autoriser le Conseil d'administration à acquérir, pendant un délai de 18 mois à compter de la date de la présente assemblée générale, un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société (maximum autorisé), soit un maximum de 862.741 actions, dans les conditions prévues au Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers et du Règlement n°2273/2003 de la commission européenne du 22 décembre 2003.

Cette autorisation pourra être utilisée aux fins de :

- annuler les actions ainsi acquises dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois
- disposer d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- favoriser la liquidité des titres de la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité,

L'acquisition et la cession de ces actions pourront être effectuées, dans le respect des règles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers, sur le marché ou hors marché, à tout moment et par tous moyens, y compris par transfert de blocs, par l'exercice de tout instrument financier, produit dérivé.

* *
*

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en votant les résolutions soumises à votre approbation.

Le Conseil d'Administration

COFIDUR

14 Rue du Viaduc
94130 Nogent Sur Marne

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

(Article L .225.37 du Code de commerce)

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En complément du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration et en application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce résultant de l'article 117 de la Loi de sécurité financière, je vous rends compte dans un rapport joint au rapport mentionné aux articles L.225-100, L.232-14, L.233-26 et R 225-102 du Code de commerce, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que de l'application des procédures de contrôles internes mises en place par la société COFIDUR.

Enfin, le présent rapport a été présenté pour approbation au Conseil lors de sa séance du 29 avril 2010 et sera rendu public.

A. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Au cours de l'exercice 2009, le Conseil d'administration s'est réuni 7 fois aux dates suivantes :

- le 13 février 2009
- le 16 avril 2009
- le 29 avril 2009
- le 15 mai 2009
- le 31 août 2009
- le 29 octobre 2009
- le 24 décembre 2009

Pour principalement examiner et se prononcer sur les points suivants :

- examen des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008,
- examen des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008,
- projet d'offre publique d'EMS FINANCE sur la société,
- convocation à l'assemblée générale d'approbation des comptes,
- examen du tableau d'activité et de résultat consolidé du premier semestre 2009,
- création du comité d'audit
- information financière et prévisionnelle.

Les informations utiles aux délibérations ont été systématiquement communiquées aux administrateurs.

Le quorum a toujours été atteint, les administrateurs s'étant, le cas échéant, abstenus de prendre part au vote lorsque la loi le prévoyait. Le taux d'assiduité des administrateurs aux séances du conseil a été de 100%.

Les procès verbaux des réunions ont été établis après chaque réunion du conseil dans de brefs délais.

Il n'existe pas de règlement intérieur relatif au fonctionnement du conseil d'administration, ni de censeurs ni de comités spécifiques en dehors du comité d'audit dont les fonctions sont remplies par le conseil d'administration.

En effet, le conseil a estimé du fait de sa composition (2 dirigeants opérationnels et un indépendant) que la rédaction d'un règlement intérieur n'était pas nécessaire.

Le conseil a également estimé (2 dirigeants opérationnels et un indépendant) qu'il était inutile d'inviter chaque membre à s'exprimer sur le fonctionnement du conseil.

Le conseil d'administration est composé de 3 administrateurs, élus pour 6 ans par l'assemblée générale.

Le président du conseil d'administration est directement impliqué dans la gestion et la direction des activités de la société et du groupe.

Au 31 décembre 2009, les administrateurs de la société COFIDUR SA sont les suivants :

- M. Henri TRANDUC, Président directeur général,
- M. Philippe BROUSSARD,
- M. Gilbert BOURGEOIS

Notre société, conformément aux préconisations AFEP/MEDEF d'octobre 2003 et de la recommandation de la Commission européenne du 15 février 2005, a ouvert en février 2006 son Conseil d'administration à un administrateur indépendant en la personne de Monsieur Gilbert Bourgeois. Notre Conseil d'administration, dans sa réunion du 23 décembre 2008, a décidé que le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, tel qu'il résulte de la recommandation du 6 octobre 2008, est celui auquel se référera COFIDUR SA pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L.225-37 du Code de commerce, en application de la loi 2008-649 du 3 juillet 2008, transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006. Ce code peut être consulté au siège social.

Cependant, le conseil d'administration lors de sa réunion du 29 avril 2010, après avoir pris connaissance notamment des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » a décidé d'adopter le code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites (code « MiddleNext », auquel la société Cofidur S.A. se référera à partir du même jour.

Les conseils d'administration des filiales sont composés d'au moins un membre du Conseil d'administration de la société COFIDUR.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations et avantages accordés à Messieurs Henri TRANDUC et Philippe BROUSSARD sont détaillés dans le rapport de gestion intégré au rapport annuel du groupe.

En 2009, la rémunération brute des dirigeants sociaux s'est élevée à 310 001€

Conformément au rapport AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008, la rémunération des dirigeants sociaux est présentée dans les tableaux suivants :

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Mr Henri TRANDUC Président Directeur Général	Exercice 31/12/2008	Exercice 31/12/2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	262 001	182 007
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	262 001	182 007

Il est précisé que les recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 relatives aux indemnités de départ de Monsieur Henri TRANDUC, Président Directeur général de la société COFIDUR SA, n'ont pas été appliquées. En effet, le Conseil d'administration dans sa réunion du 24 avril 2008, a décidé le versement d'une indemnité de départ conditionnée au respect de critères de performance et plafonnée à un an de salaire.

Le Conseil d'administration a ainsi considéré que son Président pourrait bénéficier de cette indemnité, quels que soient les motifs de son départ, si les conditions de performance étaient réunies.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Mr Philippe BROUSSARD Administrateur	Exercice 31/12/2008	Exercice 31/12/2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	147 874	127 994
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	147 874	127 994

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Mr Henri TRANDUC Président Directeur Général	Montants au titre de l'exercice 31/12/2008		Montants au titre de l'exercice 31/12/2009	
	dues	Versées	dues	Versées
- rémunération fixe	161 200	161 200	161 200	161 200
- rémunération variable	77 231	77 231	-	-
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature	23 570	23 570	20 807	20 807
TOTAL	262 001	262 001	182 007	182 007

Monsieur Henri Tranduc bénéficie en sus de sa rémunération fixe, d'une prime égale à 3 % du montant du résultat opérationnel annuel, dès lors que ce dernier est au moins égal à 500.000 €. Au cours de l'exercice et, en raison du contexte économique et des résultats du groupe, il a expressément renoncé au versement de la prime qui lui était due au titre de l'exercice 2008.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Mr Philippe BROUSSARD Administrateur	Montants au titre de l'exercice 31/12/2008		Montants au titre de l'exercice 31/12/2009	
	dues	versées	dues	Versées
- rémunération fixe	115 000	115 000	115 000	115 000
- rémunération variable	20 000	20 000	-	-
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature	12 874	12 874	12 994	12 994
TOTAL	145 646	145 646	127 994	127 994

Tableau sur les jetons de présence		
Membres du Conseil	Jetons de présence versés au 31/12/2008	Jetons de présence versés au 31/12/2009
Mr Bernard DEBIENNE	3 000	
Mr Gilbert BOURGEOIS	3 000	3 000
Mr Olivier BARTHE	1 500	
TOTAL	7 500	3000

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social						
Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	Date du plan	Nature des Options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Mr Henri TRANDUC	néant	-	-	-	-	-
Mr Philippe BROUSSARD	néant	-	-	-	-	-

Option de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social				
Options levées par les dirigeants mandataires sociaux	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice	Année d'attribution
Mr Henri TRANDUC	néant	-	-	-
Mr Philippe BROUSSARD	néant	-	-	-

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social					
Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Mr Henri TRANDUC	néant	-	-	-	-
Mr Philippe BROUSSARD	néant	-	-	-	-

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social				
Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition	Année d'attribution
Mr Henri TRANDUC	néant	-	-	-
Mr Philippe BROUSSARD	néant	-	-	-

INFORMATIONS CONCERNANT LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le rapport de gestion fait mention des informations concernant la structure du capital de la société et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Le mode de fonctionnement et les principaux pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires, les droits des actionnaires et les modalités de l'exercice de ces droits sont ceux décrits aux articles 17 et 18 des statuts.

CONVENTIONS « REGLEMENTEES »

Les procédures d'autorisation préalables sont respectées lorsque que conventions relèvent des articles L 225-38 à L 225-43 du Code de commerce. Conformément à ces textes, les conventions courantes conclues à des conditions normales ne sont pas soumises à ce contrôle.

Les personnes concernées ne prennent pas part au vote.

Ces conventions sont transmises aux Commissaires aux comptes, pour présentation dans leur rapport spécial à l'assemblée générale.

CONVENTIONS DITES « DECLARABLES »

Il s'agit des conventions portant sur des opérations « courantes » et conclues à des conditions « normales ». L'inventaire de ces conventions et des transactions intra-groupe a été établi et transmis aux commissaires aux comptes.

B. PRESENTATION DES POUVOIRS DONNES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil d'administration a renouvelé en date du 20 juin 2008 le mandat de Monsieur Henri TRANDUC en qualité de Président du Conseil d'administration, pour la durée de son mandat d'administrateur, qui expire à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Monsieur Henri TRANDUC exerce son mandat conformément à l'article L.225-51 du Code de Commerce. En outre et conformément aux dispositions de l'article L.225-51-1 du Code de Commerce, il assume également la direction générale de la société.

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs de Monsieur Henri TRANDUC.

C. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

I - Définition et objectif du contrôle interne

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes de contrôle, établis par la Direction générale, le management et autres membres du personnel en vue d'assurer, dans la mesure du possible, la gestion rigoureuse et efficace des activités de la société. Ces procédures impliquent :

- Le respect des politiques de gestion,
- La sauvegarde des actifs,
- La prévention et la détection des fraudes et erreurs,
- L'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables,
- L'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

L'un des objectifs du dispositif de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

II - Organisation générale

1) Les acteurs

- Monsieur Henri TRANDUC, Président directeur général, est responsable de la mise en place du contrôle interne au sein de la société COFIDUR, des moyens mis en œuvre et de son suivi.
- Monsieur Philippe BROUSSARD, est responsable de la communication financière du groupe.
- Les directeurs généraux et membres des conseils d'administration des filiales sont responsables de l'élaboration des procédures applicables à la société qu'ils dirigent et doivent veiller à leur application.
- Monsieur Régis DUDOGNON, Secrétaire Général, est responsable des comptes consolidés.
- Les commissaires aux comptes valident les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sur lesquelles ils peuvent émettre des observations.
- Enfin, les directions commerciales, des achats, de la qualité ou de l'informatique sont impliquées, selon les acteurs et leur niveau de responsabilité, dans la mise en œuvre du contrôle interne.

2) L'information financière et comptable

Elaboration des états financiers

Les responsables comptables de chaque société sont en charge de la collecte et du contrôle des informations financières ; ils ont la charge d'établir les comptes sociaux dans le strict respect des normes comptables en vigueur.

Le responsable de la consolidation veille au respect des règles applicables aux comptes consolidés.

III - Description des procédures de contrôle interne

1) Principe

La mise en place et le suivi des procédures de contrôle interne relèvent de la responsabilité des directeurs généraux et membres des conseils d'administration des filiales.

A ce jour, les procédures de contrôle interne en vigueur dans les filiales ont fait l'objet d'une rédaction partielle.

Le processus de formalisation de ces procédures a vocation à se poursuivre et sera axé sur le contrôle et le suivi des principaux risques identifiés.

2) Principaux domaines

- Les systèmes informatiques

Les systèmes informatiques sont très divers et ont fait l'objet de nombreux développements spécifiques afin de répondre aux besoins et objectifs de chaque société du groupe.

La direction informatique a constitué un groupe de travail en charge du suivi des risques et faiblesses de ces systèmes et de leur évolution.

- Les achats

Les composants actifs et passifs sont présents dans toutes les activités du groupe.

Les prix d'achats des composants subissent des fluctuations importantes liées à la conjoncture internationale.

Des efforts importants ont donc porté sur les relations avec les fournisseurs, notamment dans la rédaction des contrats.

Une politique d'achat avec rédaction de cahier des charges et contrôle qualité a été instituée dans la branche sous-traitance. Elle fait l'objet d'adaptations permanentes pour tenir compte de l'évolution du marché et des besoins spécifiques à chaque filiale.

- Les stocks et en cours

Les stocks de matières premières sont contrôlés régulièrement et sont inventoriés à chaque arrêté de comptes semestriels et annuels.

- Les stocks affectés aux commandes sont dépréciés ou cédés à l'issue de l'affaire,
- Les stocks non affectés sont intégralement dépréciés au bout de douze mois, à l'exception des matières affectables à des commandes ou contrats en cours.

Les travaux en cours et produits finis sont valorisés mensuellement par les gestionnaires d'affaires.

- La logistique

Les procédures mises en place ont pour objectif de réduire au maximum le risque de détournement (vol ou destruction volontaire) des produits.

- Le risque client

Des procédures de suivi et de contrôle ont été mises en place afin de limiter les dépassements d'en cours et les risques de pertes sur les clients en difficulté.

- Les fournisseurs

Les procédures de contrôle permettent de valider les réceptions en qualité et en quantité, et celle des visas de sécuriser les règlements.

- Les délégations de signature

Elles sont du domaine réservé des directeurs généraux des filiales qui, seuls, peuvent déléguer leur signature.

- Les assurances

Pour bénéficier des meilleures garanties et franchises, les principaux contrats font l'objet d'une revue annuelle pour les couvertures suivantes :

- Responsabilité civile
- Dommages aux biens et pertes d'exploitation
- Flotte automobile

Les garanties dommages couvrent les biens sur la base d'un remplacement à neuf.

A la connaissance des sociétés du groupe, ces contrats n'omettent aucun risque significatif.

3) Adéquation des procédures face aux facteurs de risque

L'organisation de la société et les procédures mises en place visent à limiter les risques propres au déroulement des activités du groupe.

4) Elaboration de l'information financière

Systemes d'information

COFIDUR SA a mis en place un système d'information destiné à harmoniser et fiabiliser l'élaboration des états financiers.

Il se traduit par la définition d'un plan comptable groupe et par l'application de procédures de gestion commune.

Leur application ainsi que la fiabilité du reporting sont contrôlées lors des visites aux filiales planifiées dans le cadre des clôtures annuelles et semestrielles.

Elles sont également vérifiées lors de l'établissement des budgets et au cours des contrôles effectués sur les reporting mensuels.

Un processus de convergence des systèmes d'information a été initié en vue d'intégrer un système de suivi budgétaire au reporting mensuel.

Lors des arrêtés comptables, une attention particulière est portée à l'analyse des risques au travers d'une revue des provisions portant sur les actifs, les risques et charges, ainsi que les engagements hors bilan.

A chaque clôture annuelle, les stocks sont validés par le biais d'un inventaire physique complet ou par la mise en place de procédures physiques d'inventaire tournant. Ces procédures ainsi que les comptages sont contrôlés par les commissaires aux comptes.

Une réunion de préclôture est organisée chaque semestre avec les responsables financiers des filiales afin d'identifier l'ensemble des risques et litiges déclarés et d'évaluer l'incidence éventuel sur les comptes de l'exercice.

Contrôle et publication de l'information financière

Les comptes consolidés sont établis après contrôle, de l'exhaustivité des informations financières, de la bonne application des procédures de clôture et des retraitements, de la réconciliation des comptes intra-groupe et de la justification de la situation nette.

Les interventions de la direction financière et des commissaires aux comptes se structurent autour des points de rencontre suivants :

- Réunion de préclôture semestrielle et annuelle sur les points clés,
- Audit de clôture
- Réunion de synthèse sur les conclusions d'audit

Les conclusions d'audit sont ensuite partagées avec les responsables financiers des filiales afin de déterminer les plans d'actions correspondants.

Suite à l'émission de l'opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers des différentes entités, les comptes consolidés sont audités et arrêtés par le conseil d'administration.

Les communiqués de presse sont publiés dans les huit jours suivants les conseils et les publications au BALO sont effectuées dans les délais légaux.

5) Evolution et perspectives

A la connaissance du conseil d'administration de la société COFIDUR, les procédures mises en place dans les sociétés du groupe satisfont aux exigences et objectifs généralement assignés aux systèmes de contrôle interne.

Les conseils d'administration ont été sensibilisés à ces exigences et continueront en 2010 à faire évoluer les procédures applicables dans leur société.

Le présent rapport sera intégré au rapport financier annuel qui sera mis en ligne sur le site internet de la société : www.groupe-cofidur.com

Le président du conseil d'administration
Le 29 avril 2010

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR S.A.

Société Anonyme

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235
DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT
DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR S.A.

Société Anonyme
RCS CRETEIL B 682 038 385
14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235
DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT
DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société COFIDUR S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris, le

Les commissaires aux comptes

PROGESTION

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

Michel BACHETTE-PEYRADE
Associé

Benoît GILLET
Associé gérant

Olivier GUÉDON
Associé

COFIDUR
 Société anonyme au capital de 3.019.593,50 €
 14, rue du viaduc – 94 130 Nogent Sur Marne
 682 038 385 R.C.S. Créteil

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Conformément aux dispositions des articles L.451-1-1 du code monétaire et financier et 221-1-1 du règlement général de l'autorité des marchés financiers, le présent document liste les informations publiées par la société COFIDUR du 1^{er} janvier 2009 au 30 avril 2010.

DATE	TYPE DE DOCUMENT	REFERENCE
10/02/2009	Communiqué : Chiffre d'affaires consolidé 2008 + Chiffre d'affaires 4 ^e trimestre 2008	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 12/02/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
09/03/2009	Communiqué : Annonce d'une prise de contrôle par EMS FINANCE	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 12/03/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
16/03/2009	Communiqué : Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L.233-8 II du code de commerce et l'article 221-3 du règlement général de l'AMF	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 19/03/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
03/04/2009	Communiqué : EMS Finance acquiert la majorité dans COFIDUR	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 09/04/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
16/04/2009	Extrait du procès-verbal Démission d'Administrateur(s)	Greffe du Tribunal de Commerce De Créteil (N° Dépôt 10896 du 07/08/2009)
17/04/2009	Communiqué : Ratification de la désignation d'un Expert indépendant	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 23/04/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
17 /04/2009	Communiqué : Résultats annuels 2008 + Convocation de l'assemblée générale mixte des actionnaires de COFIDUR le 30 juin 2009 à 10h30 au siège social de la société	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 23/04/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com + BALO n° 57 du 13/05/2009
20/04/2009	Communiqué : Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société EMS FINANCE sur les actions émises par la société COFIDUR SA au prix de 0,70 € par action	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 23/04/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
29/04/2009	Communiqué : Chiffre d'Affaires et Résultat du 1 ^{er} Trimestre 2009	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 07/05/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com

----- Rapport Financier Annuel 2009 -----

30/04/2009	Rapport Financier Annuel 2008	www.groupe-cofidur.com
20/05/2009	Communiqué : Offre Publique d'Achat Simplifiée COFIDUR	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 28/05/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
08/06/2009	Communiqué : Visa AMF	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 11/06/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
12/06/2009	Rapport Commissaire aux comptes	Greffe du Tribunal de Commerce de Créteil (N° Dépôt 10898 du 07/08/2009)
30/06/2009	STATUTS A JOUR	Greffe du Tribunal de Commerce de Créteil (N° Dépôt 10898 du 07/08/2009)
30/06/2009	Extrait du procès-verbal Réduction de Capital	Greffe du Tribunal de Commerce de Créteil (N° Dépôt 10898 du 07/08/2009)
07/07/2009	Communiqué : Annulation des titres autos-détenus et informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 16/07/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
22/07/2009	Communiqué : Chiffre d'Affaires 2 ^e Trimestre et 1 ^{er} Semestre 2009	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 23/07/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
05/08/2009	Approbation des comptes par l'Assemblée Générale Mixte du 30/06/2009	BALO n° 93 du 05/08/2009
31/08/2009	Communiqué : Résultat 1 ^{er} Semestre 2009 Rapport Financier Semestriel 06/2009	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 03/09/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
04/09/2009	Communiqué : Information relative au comité d'audit COFIDUR	www.groupe-cofidur.com + www.boursorama.com
30/10/2009	Communiqué : Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article 221-3 du règlement général de l'autorité des marchés financiers	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 05/11/2009 (pag54) + www.agefi.fr + www.boursorama.com
30/10/2009	Communiqué : Informations financières T3 2009	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 05/11/2009 (pag45) + www.agefi.fr + www.boursorama.com
24/11/2009	Communiqué : Descriptif du programme de rachat d'actions	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 03/12/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
15/02/2010	Communiqué : Chiffre d'affaires consolidé 2009 + Chiffre d'affaires 4 ^e trimestre 2009	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 18/02/2010 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
30/04/2010	Communiqué : Résultats annuels 2009 + Convocation de l'assemblée générale mixte des actionnaires de COFIDUR le 24 juin 2010 à 10h30 au siège social de la société + Chiffre d'Affaires et Résultat du 1 ^{er} Trimestre 2010	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 06/05/2010 + www.agefi.fr + www.boursorama.com + BALO du 17/05/2010
30/04/2010	Rapport Financier Annuel 2009	www.groupe-cofidur.com